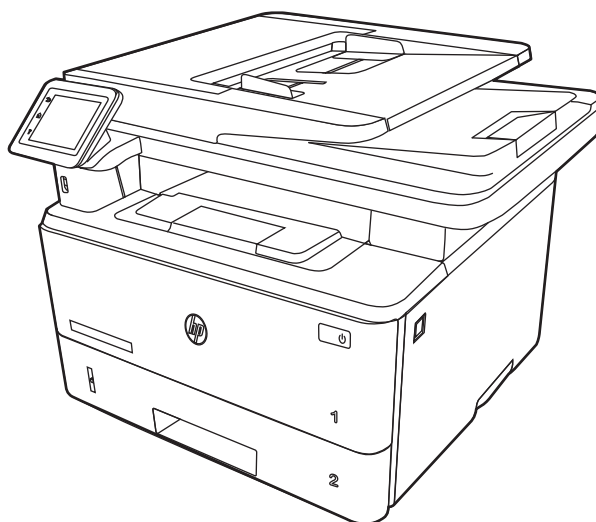




LaserJet Pro MFP M329, M428-M429

Guide de garantie et de réglementation



www.hp.com/videos/LaserJet
www.hp.com/support/ljM329MFP
www.hp.com/support/ljM428MFP
www.hp.com/support/ljM429MFP



HP LaserJet Pro MFP M329, M428-M429
Guide de garantie et de réglementation

Droits d'auteur et licence

© Copyright 2019 HP Development Company, L.P.

Toute reproduction, adaptation ou traduction sans autorisation expresse par écrit est interdite, sauf dans les cas permis par les lois régissant les droits d'auteur.

Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis.

Les seules garanties concernant les produits et services HP sont énoncées dans la garantie qui accompagne ces produits et services. Aucune information contenue dans le présent document ne saurait être considérée comme constituant une garantie complémentaire. HP ne pourra être tenu responsable des erreurs ou omissions de nature technique ou rédactionnelle qui pourraient subsister dans le présent document.

Edition 2, 8/2019

Crédits concernant les marques déposées

ENERGY STAR® et ENERGY STAR® sont des marques déposées aux Etats-Unis.

Sommaire

1 Services et assistance	1
Déclaration de garantie limitée de HP	2
Royaume-Uni, Irlande et Malte	3
Autriche, Belgique, Allemagne et Luxembourg	4
Belgique, France et Luxembourg	5
Italien	6
Espagnol	6
Danemark	6
Norvège	7
Suède	7
Portugal	7
Grèce et Chypre	8
Hongrie	8
République tchèque	8
Slovaque	9
Pologne	9
Bulgarie	9
Roumain	10
Belgique et Pays-Bas	10
Finlande	10
Slovenia	11
Croatie	11
Lettonie	11
Lituanie	11
Estonie	12
Russie	12
Garantie Premium de HP (protection des consommables) : Déclaration de garantie limitée relative aux cartouches d'encre LaserJet	12
Politique de HP en matière de consommables non-HP	13
Site Web anti-fraude de HP	13
Données stockées sur la cartouche d'encre	13
Contrat de licence de l'utilisateur final	14

Service de garantie pour les pièces remplaçables par l'utilisateur	18
Assistance clientèle	19

2 Programme de gestion écologique des produits 21

Protection de l'environnement	22
Production d'ozone	22
Consommation d'énergie	22
Consommation de toner	22
Consommation de papier	23
Matières plastiques	23
Consommables d'impression HP LaserJet	23
Papier	23
Restrictions de matériel	23
Collecte des déchets par les utilisateurs (UE et Inde)	24
Recyclage du matériel électronique	24
Informations sur le recyclage du matériel au Brésil	24
Substances chimiques	24
Données d'alimentation du produit conformément à la réglementation 1275/2008 de la Commission de l'Union européenne	24
Informations utilisateur Ecolabel SEPA (Chine)	25
Réglementation de la mise en œuvre sur l'étiquette énergétique chinoise pour les imprimantes, télécopieurs et copieurs	25
Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Inde)	25
Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Turquie)	25
Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Ukraine)	26
Tableau des substances (Chine)	26
Fiche signalétique de sécurité du produit	26
EPEAT	26
Tableau des substances (Taïwan)	27
Pour plus d'informations	27

3 Informations juridiques 29

Avis de conformité	30
Avis réglementaire de l'Union européenne	30
Numéros d'identification de modèle réglementaires	31
Réglementation FCC	31
Canada - Déclaration de conformité de l'ICES-003 de l'industrie du Canada	31
Déclaration VCCI (Japon)	31
Instructions sur le cordon d'alimentation	32
Déclaration sur le cordon d'alimentation (Japon)	32
Informations de sécurité relatives au laser	32

Déclaration concernant le laser pour la Finlande	32
Déclarations propres aux pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège, Suède)	33
Déclaration GS (Allemagne)	33
Conformité avec l'Eurasie (Arménie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizistan, Russie)	34
Stabilité du produit	34
Déclarations de télécommunication (télécopie)	35
Déclaration relative au câble pour télécopieur	35
Déclaration de l'Union européenne concernant l'utilisation des télécommunications	35
Déclarations relatives aux télécommunications Nouvelle-Zélande	35
Autre déclaration de la FCC pour les produits de télécommunication (Etats-Unis)	36
Loi de protection des usagers du téléphone (Etats-Unis)	36
Exigences CS-03 d'Industrie Canada	36
Marquage pour les télécommunications câblées/sans fil au Vietnam pour les produits homologués ICTQC	38
Marquage télécommunications Japon	38
Déclarations sans fil	39
Avis réglementaire européen	39
Déclaration de conformité de la FCC – Etats-Unis	39
Déclaration pour l'Australie	40
Déclaration ANATEL pour le Brésil	40
Déclarations au Canada	40
Produits d'une puissance de 5 GHz - Industrie du Canada	40
Exposition aux émissions de fréquences radio (Canada)	40
Avis réglementaire de l'Union européenne	41
Remarque pour une utilisation au Japon	41
Avertissement pour une utilisation en Russie	41
Déclaration pour le Mexique	41
Déclaration pour Taïwan	41
Déclaration pour la Corée	41
Déclaration sans fil pour la Thaïlande	42
Marquage pour les télécommunications câblées/sans fil au Vietnam pour les produits homologués ICTQC	38

Index	43
-------------	----

1 Services et assistance

- [Déclaration de garantie limitée de HP](#)
- [Garantie Premium de HP \(protection des consommables\) : Déclaration de garantie limitée relative aux cartouches d'encre LaserJet](#)
- [Politique de HP en matière de consommables non-HP](#)
- [Site Web anti-fraude de HP](#)
- [Données stockées sur la cartouche d'encre](#)
- [Contrat de licence de l'utilisateur final](#)
- [Service de garantie pour les pièces remplaçables par l'utilisateur](#)
- [Assistance clientèle](#)

Déclaration de garantie limitée de HP

- [Royaume-Uni, Irlande et Malte](#)
- [Autriche, Belgique, Allemagne et Luxembourg](#)
- [Belgique, France et Luxembourg](#)
- [Italien](#)
- [Espagnol](#)
- [Danemark](#)
- [Norvège](#)
- [Suède](#)
- [Portugal](#)
- [Grèce et Chypre](#)
- [Hongrie](#)
- [République tchèque](#)
- [Slovaque](#)
- [Pologne](#)
- [Bulgarie](#)
- [Roumain](#)
- [Belgique et Pays-Bas](#)
- [Finlande](#)
- [Slovenia](#)
- [Croate](#)
- [Lettonie](#)
- [Lituanie](#)
- [Estonie](#)
- [Russie](#)

PRODUIT HP

HP LaserJet Pro MFP M329dn, M329dw, M428fdw, M429fdw,
M428dw, M429dw, M428fdn, M429fdn

DUREE DE LA GARANTIE LIMITEE*

Garantie d'un an, retour au banc



REMARQUE : * la garantie et les options d'assistance varient selon le produit, le pays et les exigences légales locales. Rendez-vous sur le site support.hp.com pour en savoir plus sur les services HP primés et les options d'assistance disponibles dans votre région.

HP vous garantit à vous, le client final, que cette garantie limitée HP s'applique uniquement aux produits de marque HP vendus ou loués a) par HP Inc., ses filiales, sociétés affiliées, revendeurs autorisés, distributeurs autorisés ou distributeurs pays/région ; et, b) avec cette garantie limitée HP, que le matériel et les accessoires HP seront exempts de vices de matériaux et de fabrication après la date d'achat, pendant la période spécifiée ci-dessus. Si de tels défauts sont signalés à HP au cours de la période de garantie, HP s'engage, à son entière discrétion, à réparer ou à remplacer les produits dont les défauts ont été confirmés. Les produits de remplacement pourront être neufs ou équivalents dans leur fonctionnement à des produits neufs.

HP vous garantit que les logiciels HP ne manqueront pas d'exécuter leurs instructions de programmation à partir de la date d'achat, pendant la période indiquée ci-dessus, en raison de défauts matériels ni de malfaçons s'ils ont été correctement installés et utilisés. Si HP a connaissance de tels défauts pendant la période de garantie, la société remplacera les logiciels qui n'exécutent pas leurs instructions de programmation en raison de ces défauts.

HP ne garantit pas que le fonctionnement des produits HP sera exempt d'interruptions ou d'erreurs. Si HP ne peut, dans un délai raisonnable, réparer ou remplacer le produit quel qu'il soit dans le cadre de la garantie, vous aurez droit au remboursement du produit à son prix d'achat après retour rapide du produit.

Les produits HP peuvent comporter des pièces remanufacturées présentant des performances équivalentes à celles de pièces neuves ou qui peuvent avoir été utilisées de façon fortuite.

La garantie ne s'applique pas aux défauts résultant (a) d'une maintenance ou d'un étalonnage incorrect ou inadéquat, (b) de logiciels, interfaces, pièces ou consommables non fournis par HP, (c) de modifications non autorisées ou d'une mauvaise utilisation, (d) d'une utilisation non conforme aux spécifications d'environnement indiquées pour le produit, ou (e) d'une préparation ou d'une maintenance incorrecte du site.

DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LEGISLATION LOCALE EN VIGUEUR, LES GARANTIES CI-DESSUS SONT EXCLUSIVES ET AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, ECRITE OU ORALE, N'EST ACCORDEE DE FACON EXPRESSE OU IMPLICITE. HP REJETTE SPECIFIQUEMENT TOUTES GARANTIES OU CONDITIONS IMPLICITES DE COMMERCIALISATION, DE QUALITE SATISFAISANTE ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER. Certain(e)s pays/ régions, états ou provinces n'autorisant pas de limitations de durée de la garantie implicite, il se peut que la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne s'applique pas à vous. La présente garantie vous donne des droits juridiques spécifiques et vous pouvez également disposer d'autres droits selon votre pays/région, état ou province.

La garantie limitée de HP est valable dans tout(e) pays/région ou localité où HP dispose d'un centre d'assistance et une présence commerciale pour ce produit. Le niveau des services de garantie offerts dépend des réglementations locales. HP ne modifiera pas la forme, l'adaptation ou la fonction du produit pour le rendre opérationnel dans un pays/une région où il n'a jamais été destiné à fonctionner pour des raisons juridiques ou réglementaires.

DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR, LES RECOURS DE CETTE DECLARATION DE GARANTIE CONSTITUENT VOS SEULS ET UNIQUES RECOURS. A L'EXCEPTION DES CAS MENTIONNES PLUS HAUT, HP OU SES FOURNISSEURS NE SERONT EN AUCUN CAS RESPONSABLES DES PERTES DE DONNEES OU DES DOMMAGES DIRECTS, PARTICULIERS, FORTUITS, CONSECUTIFS (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS OU DE DONNEES) OU AUTRES, FONDES SUR UN CONTRAT, UN PREJUDICE OU AUTRE. Certain(e)s pays/régions, états ou provinces n'autorisant pas les exclusions ou les limitations de dommages fortuits ou consécutifs, les limitations ou les exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.

DANS LA LIMITE AUTORISÉE PAR LA LOI, LES TERMES DE LA GARANTIE CONTENUS DANS CE DOCUMENT NE SONT PAS EXCLUSIFS, RESTRICTIFS NI PORTEURS DE MODIFICATIONS. ILS VIENNENT S'AJOUTER À VOS DROITS STATUTAIRES OBLIGATOIRES APPLICABLES À LA VENTE DE CE PRODUIT.

Royaume-Uni, Irlande et Malte

The HP Limited Warranty is a commercial guarantee voluntarily provided by HP. The name and address of the HP entity responsible for the performance of the HP Limited Warranty in your country/region is as follows:

UK: HP Inc UK Limited, Cain Road, Amen Corner, Bracknell, Berkshire, RG12 1HN

Ireland: Hewlett-Packard Ireland Limited, Liffey Park Technology Campus, Barnhall Road, Leixlip, Co.Kildare

Malta: Hewlett-Packard Europe B.V., Amsterdam, Meyrin Branch, Route du Nant-d'Avril 150, 1217 Meyrin, Switzerland

United Kingdom: The HP Limited Warranty benefits apply in addition to any legal rights to a guarantee from seller of nonconformity of goods with the contract of sale. These rights expire six years from delivery of goods for products purchased in England or Wales and five years from delivery of goods for products purchased in Scotland. However various factors may impact your eligibility to receive these rights. For further information, please consult the following link: Consumer Legal Guarantee (www.hp.com/go/eu-legal) or you may visit the European Consumer Centers website (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Consumers have the right to choose whether to claim service under the HP Limited Warranty or against the seller under the legal guarantee.

Ireland: The HP Limited Warranty benefits apply in addition to any statutory rights from seller in relation to nonconformity of goods with the contract of sale. However various factors may impact your eligibility to receive these rights. Consumer statutory rights are not limited or affected in any manner by HP Care Pack. For further information, please consult the following link: Consumer Legal Guarantee (www.hp.com/go/eu-legal) or you may visit the European Consumer Centers website (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Consumers have the right to choose whether to claim service under the HP Limited Warranty or against the seller under the legal guarantee.

Malta: The HP Limited Warranty benefits apply in addition to any legal rights to a two-year guarantee from seller of nonconformity of goods with the contract of sale; however various factors may impact your eligibility to receive these rights. Consumer statutory rights are not limited or affected in any manner by the HP Limited Warranty. For further information, please consult the following link: Consumer Legal Guarantee (www.hp.com/go/eu-legal) or you may visit the European Consumer Centers website (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Consumers have the right to choose whether to claim service under the HP Limited Warranty or against the seller under two-year legal guarantee.

Autriche, Belgique, Allemagne et Luxembourg

Die beschränkte HP Herstellergarantie ist eine von HP auf freiwilliger Basis angebotene kommerzielle Garantie. Der Name und die Adresse der HP Gesellschaft, die in Ihrem Land für die Gewährung der beschränkten HP Herstellergarantie verantwortlich ist, sind wie folgt:

Deutschland: HP Deutschland GmbH, Schickardstr. 32, D-71034 Böblingen

Österreich: HP Austria GmbH., Technologiestrasse 5, A-1120 Wien

Luxemburg: Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., 75, Parc d'Activités Capellen, Rue Pafebruc, L-8308 Capellen

Belgien: HP Belgium BVBA, Hermeslaan 1A, B-1831 Diegem

Die Rechte aus der beschränkten HP Herstellergarantie gelten zusätzlich zu den gesetzlichen Ansprüchen wegen Sachmängeln auf eine zweijährige Gewährleistung ab dem Lieferdatum. Ob Sie Anspruch auf diese Rechte haben, hängt von zahlreichen Faktoren ab. Die Rechte des Kunden sind in keiner Weise durch die beschränkte HP Herstellergarantie eingeschränkt bzw. betroffen. Weitere Hinweise finden Sie auf der folgenden Website: Gewährleistungsansprüche für Verbraucher (www.hp.com/go/eu-legal) oder Sie können die Website des Europäischen Verbraucherzentrums (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm) besuchen. Verbraucher haben das Recht zu wählen, ob sie eine Leistung von HP gemäß der beschränkten HP Herstellergarantie in Anspruch nehmen oder ob sie sich gemäß der gesetzlichen zweijährigen Haftung für Sachmängel (Gewährleistung) sich an den jeweiligen Verkäufer wenden.

Belgique, France et Luxembourg

La garantie limitée HP est une garantie commerciale fournie volontairement par HP. Voici les coordonnées de l'entité HP responsable de l'exécution de la garantie limitée HP dans votre pays:

France: HP France SAS, société par actions simplifiée identifiée sous le numéro 448 694 133 RCS Evry, 1 Avenue du Canada, 91947, Les Ulis

G.D. Luxembourg: Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., 75, Parc d'Activités Capellen, Rue Pafebruc, L-8308 Capellen

Belgique: HP Belgium BVBA, Hermeslaan 1A, B-1831 Diegem

France: Les avantages de la garantie limitée HP s'appliquent en complément des droits dont vous disposez au titre des garanties légales applicables dont le bénéfice est soumis à des conditions spécifiques. Vos droits en tant que consommateur au titre de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 211-4 à L. 211-13 du Code de la Consommation et de celle relatives aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code de Commerce ne sont en aucune façon limités ou affectés par la garantie limitée HP. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le lien suivant : Garanties légales accordées au consommateur (www.hp.com/go/eu-legal). Vous pouvez également consulter le site Web des Centres européens des consommateurs (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Les consommateurs ont le droit de choisir d'exercer leurs droits au titre de la garantie limitée HP, ou auprès du vendeur au titre des garanties légales applicables mentionnées ci-dessus.

POUR RAPPEL:

Garantie Légale de Conformité:

« Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité ».

Article L211-5 du Code de la Consommation:

« Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté ».

Article L211-12 du Code de la Consommation:

« L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

Garantie des vices cachés

Article 1641 du Code Civil : *« Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »*

Article 1648 alinéa 1 du Code Civil:

« L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

G.D. Luxembourg et Belgique: Les avantages de la garantie limitée HP s'appliquent en complément des droits dont vous disposez au titre de la garantie de non-conformité des biens avec le contrat de vente. Cependant, de nombreux facteurs peuvent avoir un impact sur le bénéfice de ces droits. Vos droits en tant que consommateur au titre de ces garanties ne sont en aucune façon limités ou affectés par la garantie limitée HP. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le lien suivant: Garanties légales accordées au consommateur (www.hp.com/go/eu-legal) ou vous pouvez également consulter le site Web des Centres européens des consommateurs (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Les consommateurs ont le droit de choisir de réclamer un service sous la garantie limitée HP ou auprès du vendeur au cours d'une garantie légale de deux ans.

Italien

La Garanzia limitata HP è una garanzia commerciale fornita volontariamente da HP. Di seguito sono indicati nome e indirizzo della società HP responsabile della fornitura dei servizi coperti dalla Garanzia limitata HP nel vostro Paese:

Italia: HP Italy S.r.l., Via G. Di Vittorio 9, 20063 Cernusco S/Naviglio

I vantaggi della Garanzia limitata HP vengono concessi ai consumatori in aggiunta ai diritti derivanti dalla garanzia di due anni fornita dal venditore in caso di non conformità dei beni rispetto al contratto di vendita. Tuttavia, diversi fattori possono avere un impatto sulla possibilità di beneficiare di tali diritti. I diritti spettanti ai consumatori in forza della garanzia legale non sono in alcun modo limitati, né modificati dalla Garanzia limitata HP. Per ulteriori informazioni, si prega di consultare il seguente link: Garanzia legale per i clienti (www.hp.com/go/eu-legal), oppure visitare il sito Web dei Centri europei per i consumatori (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). I consumatori hanno il diritto di scegliere se richiedere un servizio usufruendo della Garanzia limitata HP oppure rivolgendosi al venditore per far valere la garanzia legale di due anni.

Espagnol

Su Garantía limitada de HP es una garantía comercial voluntariamente proporcionada por HP. El nombre y dirección de las entidades HP que proporcionan la Garantía limitada de HP (garantía comercial adicional del fabricante) en su país es:

España: Hewlett-Packard Española S.L. Calle Vicente Aleixandre, 1 Parque Empresarial Madrid - Las Rozas, E-28232 Madrid

Los beneficios de la Garantía limitada de HP son adicionales a la garantía legal de 2 años a la que los consumidores tienen derecho a recibir del vendedor en virtud del contrato de compraventa; sin embargo, varios factores pueden afectar su derecho a recibir los beneficios bajo dicha garantía legal. A este respecto, la Garantía limitada de HP no limita o afecta en modo alguno los derechos legales del consumidor (www.hp.com/go/eu-legal). Para más información, consulte el siguiente enlace: Garantía legal del consumidor o puede visitar el sitio web de los Centros europeos de los consumidores (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Los clientes tienen derecho a elegir si reclaman un servicio acogiéndose a la Garantía limitada de HP o al vendedor de conformidad con la garantía legal de dos años.

Danemark

Den begrænsede HP-garanti er en garanti, der ydes frivilligt af HP. Navn og adresse på det HP-selskab, der er ansvarligt for HP's begrænsede garanti i dit land, er som følger:

Danmark: HP Inc Danmark ApS, Engholm Parkvej 8, 3450, Allerød

Den begrænsede HP-garanti gælder i tillæg til eventuelle juridiske rettigheder, for en toårig garanti fra sælgeren af varer, der ikke er i overensstemmelse med salgsaftalen, men forskellige faktorer kan dog påvirke din ret til at opnå disse rettigheder. Forbrugerens lovbestemte rettigheder begrænses eller påvirkes ikke på nogen måde af den begrænsede HP-garanti. Se nedenstående link for at få yderligere oplysninger: Forbrugerens juridiske garanti (www.hp.com/go/eu-legal) eller du kan besøge De Europæiske Forbrugercentres websted (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Forbrugere har ret til at vælge, om de vil gøre krav på service i henhold til HP's begrænsede garanti eller hos sælger i henhold til en toårig juridisk garanti.

Norvège

HPs garanti er en begrenset og kommersiell garanti som HP selv har valgt å tilby. Følgende lokale selskap innestår for garantien:

Norge: HP Norge AS, Rolfbuktveien 4b, 1364 Fornebu

HPs garanti kommer i tillegg til det mangelsansvar HP har i henhold til norsk forbrukerkjøpslovgivning, hvor reklamasjonsperioden kan være to eller fem år, avhengig av hvor lenge salgsgjenstanden var ment å vare. Ulike faktorer kan imidlertid ha betydning for om du kvalifiserer til å kreve avhjelp iht slikt mangelsansvar. Forbrukerens lovmessige rettigheter begrenses ikke av HPs garanti. Hvis du vil ha mer informasjon, kan du klikke på følgende kobling: Juridisk garanti for forbruker (www.hp.com/go/eu-legal) eller du kan besøke nettstedet til de europeiske forbrukersentrene (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Forbrukere har retten til å velge å kreve service under HPs garanti eller iht selgerens lovpålagte mangelsansvar.

Suède

HP:s begränsade garanti är en kommersiell garanti som tillhandahålls frivilligt av HP. Namn och adress till det HP-företag som ansvarar för HP:s begränsade garanti i ditt land är som följer:

Sverige: HP PPS Sverige AB, SE-169 73 Stockholm

Fördelarna som ingår i HP:s begränsade garanti gäller utöver de lagstadgade rättigheterna till tre års garanti från säljaren angående varans bristande överensstämmelse gentemot köpeavtalet, men olika faktorer kan påverka din rätt att utnyttja dessa rättigheter. Konsumentens lagstadgade rättigheter varken begränsas eller påverkas på något sätt av HP:s begränsade garanti. Mer information får du om du följer denna länk: Lagstadgad garanti för konsumenter (www.hp.com/go/eu-legal) eller så kan du gå till European Consumer Centers webbplats (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Konsumenter har rätt att välja om de vill ställa krav enligt HP:s begränsade garanti eller på säljaren enligt den lagstadgade treåriga garantin.

Portugal

A Garantia Limitada HP é uma garantia comercial fornecida voluntariamente pela HP. O nome e a morada da entidade HP responsável pela prestação da Garantia Limitada HP no seu país são os seguintes:

Portugal: HPCP – Computing and Printing Portugal, Unipessoal, Lda., Edifício D. Sancho I, Quinta da Fonte, Porto Salvo, Lisboa, Oeiras, 2740 244

As vantagens da Garantia Limitada HP aplicam-se cumulativamente com quaisquer direitos decorrentes da legislação aplicável à garantia de dois anos do vendedor, relativa a defeitos do produto e constante do contrato de venda. Existem, contudo, vários fatores que poderão afetar a sua elegibilidade para beneficiar de tais direitos. Os direitos legalmente atribuídos aos consumidores não são limitados ou afetados de forma alguma pela

Garantia Limitada HP. Para mais informações, consulte a ligação seguinte: Garantia legal do consumidor (www.hp.com/go/eu-legal) ou visite o Web site da Rede dos Centros Europeus do Consumidor (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Os consumidores têm o direito de escolher se pretendem reclamar assistência ao abrigo da Garantia Limitada HP ou contra o vendedor ao abrigo de uma garantia jurídica de dois anos.

Grèce et Chypre

Η Περιορισμένη εγγύηση HP είναι μια εμπορική εγγύηση η οποία παρέχεται εθελοντικά από την HP. Η επωνυμία και η διεύθυνση του νομικού προσώπου HP που παρέχει την Περιορισμένη εγγύηση HP στη χώρα σας είναι η εξής:

Ελλάδα /Κύπρος: HP Printing and Personal Systems Hellas EPE, Tzavella 1-3, 15232 Chalandri, Attiki

Ελλάδα /Κύπρος: HP Συστήματα Εκτύπωσης και Προσωπικών Υπολογιστών Ελλάς Εταιρεία Περιορισμένης Ευθύνης, Tzavella 1-3, 15232 Chalandri, Attiki

Τα προνόμια της Περιορισμένης εγγύησης HP ισχύουν επιπλέον των νόμιμων δικαιωμάτων για διετή εγγύηση έναντι του Πωλητή για τη μη συμμόρφωση των προϊόντων με τις συνομολογημένες συμβατικά ιδιότητες, ωστόσο η άσκηση των δικαιωμάτων σας αυτών μπορεί να εξαρτάται από διάφορους παράγοντες. Τα νόμιμα δικαιώματα των καταναλωτών δεν περιορίζονται ούτε επηρεάζονται καθ' οιονδήποτε τρόπο από την Περιορισμένη εγγύηση HP. Για περισσότερες πληροφορίες, συμβουλευτείτε την ακόλουθη τοποθεσία web: Νόμιμη εγγύηση καταναλωτή (www.hp.com/go/eu-legal) ή μπορείτε να επισκεφτείτε την τοποθεσία web των Ευρωπαϊκών Κέντρων Καταναλωτή (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Οι καταναλωτές έχουν το δικαίωμα να επιλέξουν αν θα αξιώσουν την υπηρεσία στα πλαίσια της Περιορισμένης εγγύησης HP ή από τον πωλητή στα πλαίσια της νόμιμης εγγύησης δύο ετών.

Hongrie

A HP korlátozott jótállás egy olyan kereskedelmi jótállás, amelyet a HP a saját elhatározásából biztosít. Az egyes országokban a HP mint gyártó által vállalt korlátozott jótállást biztosító HP vállalatok neve és címe:

Magyarország: HP Inc Magyarország Kft., H-1117 Budapest, Alíz utca 1.

A HP korlátozott jótállásban biztosított jogok azokon a jogokon felül illetik meg Önt, amelyek a termékeknek az adásvételi szerződés szerinti minőségére vonatkozó kétéves, jogszabályban foglalt eladói szavatosságból, továbbá ha az Ön által vásárolt termékre alkalmazandó, a jogszabályban foglalt kötelező eladói jótállásból erednek, azonban számos körülmény hatással lehet arra, hogy ezek a jogok Önt megilletik-e. További információért kérjük, keresse fel a következő webhelyet: Jogi Tájékoztató Fogyasztóknak (www.hp.com/go/eu-legal) vagy látogassa meg az Európai Fogyasztói Központok webhelyét (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). A fogyasztóknak jogában áll, hogy megválasszák, hogy a jótállással kapcsolatos igényüket a HP korlátozott jótállás alapján vagy a kétéves, jogszabályban foglalt eladói szavatosság, illetve, ha alkalmazandó, a jogszabályban foglalt kötelező eladói jótállás alapján érvényesítik.

République tchèque

Omezená záruka HP je obchodní zárukou dobrovolně poskytovanou společností HP. Názvy a adresy společnosti skupiny HP, které odpovídají za plnění omezené záruky HP ve vaší zemi, jsou následující:

Česká republika: HP Inc Czech Republic s. r. o., Za Brumlovkou 5/1559, 140 00 Praha 4

Výhody, poskytované omezenou zárukou HP, se uplatňují jako doplněk k jakýmkoli právním nárokům na dvouletou záruku poskytnutou prodejcem v případě nesouladu zboží s kupní smlouvou. Váš nárok na uznání těchto práv však může záviset na mnohých faktorech. Omezená záruka HP žádným způsobem neomezuje ani

neovlivňuje zákonná práva zákazníka. Další informace získáte kliknutím na následující odkaz: Zákonná záruka spotřebitele (www.hp.com/go/eu-legal) případně můžete navštívit webové stránky Evropského spotřebitelského centra (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Spotřebitelé mají právo se rozhodnout, zda chtějí službu reklamovat v rámci omezené záruky HP nebo v rámci zákonem stanovené dvouleté záruky u prodejce.

Slovaque

Obmedzená záruka HP je obchodná záruka, ktorú spoločnosť HP poskytuje dobrovoľne. Meno a adresa subjektu HP, ktorý zabezpečuje plnenie vyplývajúce z Obmedzenej záruky HP vo vašej krajine:

Slovenská republika: HP Inc Slovakia, s.r.o., Galvaniho 7, 821 04 Bratislava

Výhody Obmedzenej záruky HP sa uplatnia vedľa prípadných zákazníkových zákonných nárokov voči predávajúcemu z väd, ktoré spočívajú v nesúlade vlastností tovaru s jeho popisom podľa predmetnej zmluvy. Možnosť uplatnenia takých prípadných nárokov však môže závisieť od rôznych faktorov. Služby Obmedzenej záruky HP žiadnym spôsobom neobmedzujú ani neovplyvňujú zákonné práva zákazníka, ktorý je spotrebiteľom. Ďalšie informácie nájdete na nasledujúcom prepojení: Zákonná záruka spotrebiteľa (www.hp.com/go/eu-legal), prípadne môžete navštíviť webovú lokalitu európskych zákazníckych stredísk (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Spotrebiteľia majú právo zvoliť si, či chcú uplatniť servis v rámci Obmedzenej záruky HP alebo počas zákonnej dvojročnej záručnej lehoty u predajcu.

Pologne

Ograniczona gwarancja HP to komercyjna gwarancja udzielona dobrowolnie przez HP. Nazwa i adres podmiotu HP odpowiedzialnego za realizację Ograniczonej gwarancji HP w Polsce:

Polska: HP Inc Polska sp. z o.o., Szturmowa 2a, 02-678 Warszawa, wpisana do rejestru przedsiębiorców prowadzonego przez Sąd Rejonowy dla m.st. Warszawy w Warszawie, XIII Wydział Gospodarczy Krajowego Rejestru Sądowego, pod numerem KRS 0000546115, NIP 5213690563, REGON 360916326, GIOŚ E0020757WZBW, kapitał zakładowy 480.000 PLN.

Świadczenia wynikające z Ograniczonej gwarancji HP stanowią dodatek do praw przysługujących nabywcy w związku z dwuletnią odpowiedzialnością sprzedawcy z tytułu niezgodności towaru z umową (rękojmią). Niemniej, na możliwość korzystania z tych praw mają wpływ różne czynniki. Ograniczona gwarancja HP w żaden sposób nie ogranicza praw konsumenta ani na nie nie wpływa. Więcej informacji można znaleźć pod następującym łączem: Gwarancja prawna konsumenta (www.hp.com/go/eu-legal), można także odwiedzić stronę internetową Europejskiego Centrum Konsumentckiego (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Konsumentci mają prawo wyboru co do możliwości skorzystania albo z usług gwarancyjnych przysługujących w ramach Ograniczonej gwarancji HP albo z uprawnień wynikających z dwuletniej rękojmi w stosunku do sprzedawcy.

Bulgarie

Ограничената гаранция на HP представлява търговска гаранция, доброволно предоставяна от HP. Името и адресът на дружеството на HP за вашата страна, отговорно за предоставянето на гаранционната поддръжка в рамките на Ограничената гаранция на HP, са както следва:

HP Inc Bulgaria EOOD (Ейч Пи Инк България EOOD), гр. София 1766, район р-н Младост, бул. Околовръстен Път No 258, Бизнес Център Камбаните

Предимствата на Ограничената гаранция на HP се прилагат в допълнение към всички законови права за двугодишна гаранция от продавача при несъответствие на стоката с договора за продажба. Въпреки това, различни фактори могат да окажат влияние върху условията за получаване на тези права. Законовите права на потребителите не са ограничени или засегнати по никакъв начин от Ограничената гаранция на

HP. За допълнителна информация, моля вижте Правната гаранция на потребителя (www.hp.com/go/eu-legal) или посетете уебсайта на Европейския потребителски център (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Потребителите имат правото да избират дали да претендират за извършване на услуга в рамките на Ограничената гаранция на HP или да потърсят такава от търговеца в рамките на двугодишната правна гаранция.

Roumain

Garanția limitată HP este o garanție comercială furnizată în mod voluntar de către HP. Numele și adresa entității HP răspunzătoare de punerea în aplicare a Garanției limitate HP în țara dumneavoastră sunt următoarele:

România: HP Inc Romania SRL, 5 Fabrica de Glucoza Str., Building F, Ground Floor and Floor 8, 2nd District, București

Beneficiile Garanției limitate HP se aplică suplimentar față de orice drepturi privind garanția de doi ani oferită de vânzător pentru neconformitatea bunurilor cu contractul de vânzare; cu toate acestea, diverși factori pot avea impact asupra eligibilității dvs. de a beneficia de aceste drepturi. Drepturile legale ale consumatorului nu sunt limitate sau afectate în vreun fel de Garanția limitată HP. Pentru informații suplimentare consultați următorul link: garanția acordată consumatorului prin lege (www.hp.com/go/eu-legal) sau puteți accesa site-ul Centrul European al Consumatorilor (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Consumatorii au dreptul să aleagă dacă să pretindă despăgubiri în cadrul Garanției limitate HP sau de la vânzător, în cadrul garanției legale de doi ani.

Belgique et Pays-Bas

De Beperkte Garantie van HP is een commerciële garantie vrijwillig verstrekt door HP. De naam en het adres van de HP-entiteit die verantwoordelijk is voor het uitvoeren van de Beperkte Garantie van HP in uw land is als volgt:

Nederland: HP Nederland B.V., Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen

België: HP Belgium BVBA, Hermeslaan 1A, B-1831 Diegem

De voordelen van de Beperkte Garantie van HP vormen een aanvulling op de wettelijke garantie voor consumenten gedurende twee jaren na de levering te verlenen door de verkoper bij een gebrek aan conformiteit van de goederen met de relevante verkoopovereenkomst. Niettemin kunnen diverse factoren een impact hebben op uw eventuele aanspraak op deze wettelijke rechten. De wettelijke rechten van de consument worden op geen enkele wijze beperkt of beïnvloed door de Beperkte Garantie van HP. Raadpleeg voor meer informatie de volgende webpagina: Wettelijke garantie van de consument (www.hp.com/go/eu-legal) of u kan de website van het Europees Consumenten Centrum bezoeken (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Consumenten hebben het recht om te kiezen tussen enerzijds de Beperkte Garantie van HP of anderzijds het aanspreken van de verkoper in toepassing van de wettelijke garantie.

Finlande

HP:n rajoitettu takuu on HP:n vapaaehtoisesti antama kaupallinen takuu. HP:n myöntämästä takuusta maassanne vastaavan HP:n edustajan yhteystiedot ovat:

Suomi: HP Finland Oy, Piispankalliontie, FIN - 02200 Espoo

HP:n takuun edut ovat voimassa mahdollisten kuluttajansuojalakiin perustuvien oikeuksien lisäksi sen varalta, että tuote ei vastaa myyntisopimusta. Saat lisätietoja seuraavasta linkistä: Kuluttajansuoja (www.hp.com/go/eu-legal) tai voit käydä Euroopan kuluttajakeskuksen sivustolla (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Kuluttajilla on oikeus vaatia virheen korjausta HP:n takuun ja kuluttajansuojan perusteella HP:lta tai myyjältä.

Slovenia

Omejena garancija HP je prostovoljna trgovska garancija, ki jo zagotavlja podjetje HP. Ime in naslov poslovne enote HP, ki je odgovorna za omejeno garancijo HP v vaši državi, sta naslednja:

Slovenija: Hewlett-Packard Europe B.V., Amsterdam, Meyrin Branch, Route du Nant-d'Avril 150, 1217 Meyrin, Switzerland

Ugodnosti omejene garancije HP veljajo poleg zakonskih pravic, ki ob sklenitvi kupoprodajne pogodbe izhajajo iz dveletne garancije prodajalca v primeru neskladnosti blaga, vendar lahko na izpolnjevanje pogojev za uveljavitev pravic vplivajo različni dejavniki. Omejena garancija HP nikakor ne omejuje strankinih z zakonom predpisanih pravic in ne vpliva nanje. Za dodatne informacije glejte naslednjo povezavo: Strankino pravno jamstvo (www.hp.com/go/eu-legal); ali pa obiščite spletno mesto evropskih središč za potrošnike (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Potrošniki imajo pravico izbrati, ali bodo uveljavljali pravice do storitev v skladu z omejeno garancijo HP ali proti prodajalcu v skladu z dvoletno zakonsko garancijo.

Croate

HP ograničeno jamstvo komercialno je dobrovoljno jamstvo koje pruža HP. Ime i adresa HP subjekta odgovornog za HP ograničeno jamstvo u vašoj državi:

Hrvatska: HP Computing and Printing d.o.o. za računalne i srodne aktivnosti, Radnička cesta 41, 10000 Zagreb

Pogodnosti HP ograničenog jamstva vrijede zajedno uz sva zakonska prava na dvogodišnje jamstvo kod bilo kojeg prodavača s obzirom na nepodudaranje robe s ugovorom o kupnji. Međutim, razni faktori mogu utjecati na vašu mogućnost ostvarivanja tih prava. HP ograničeno jamstvo ni na koji način ne utječe niti ne ograničava zakonska prava potrošača. Dodatne informacije potražite na ovoj adresi: Zakonsko jamstvo za potrošače (www.hp.com/go/eu-legal) ili možete posjetiti web-mjesto Europskih potrošačkih centara (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Potrošači imaju pravo odabrati žele li ostvariti svoja potraživanja u sklopu HP ograničenog jamstva ili pravnog jamstva prodavača u trajanju ispod dvije godine.

Lettonie

HP ierobežotā garantija ir komercgarantija, kuru brīvprātīgi nodrošina HP. HP uzņēmums, kas sniedz HP ierobežotās garantijas servisa nodrošinājumu jūsu valstī:

Latvija: HP Finland Oy, PO Box 515, 02201 Espoo, Finland

HP ierobežotās garantijas priekšrocības tiek piedāvātas papildus jebkurām likumīgajām tiesībām uz pārdevēja un/vai ražotāju nodrošinātu divu gadu garantiju gadījumā, ja preces neatbilst pirkuma līgumam, tomēr šo tiesību saņemšanu var ietekmēt vairāki faktori. HP ierobežotā garantija nekādā veidā neierobežo un neietekmē patērētāju likumīgās tiesības. Lai iegūtu plašāku informāciju, izmantojiet šo saiti: Patērētāju likumīgā garantija (www.hp.com/go/eu-legal) vai arī Eiropas Patērētāju tiesību aizsardzības centra tīmekļa vietni (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Patērētājiem ir tiesības izvēlēties, vai pieprasīt servisa nodrošinājumu saskaņā ar HP ierobežoto garantiju, vai arī pārdevēja sniegto divu gadu garantiju.

Lituanie

HP ribotoji garantija yra HP savanoriškai teikiama komercinė garantija. Toliau pateikiami HP bendrovių, teikiančių HP garantiją (gamintojo garantiją) jūsų šalyje, pavadinimai ir adresai:

Lietuva: HP Finland Oy, PO Box 515, 02201 Espoo, Finland

HP ribotoji garantija papildomai taikoma kartu su bet kokiais kitomis įstatymais nustatytais teisėmis į pardavėjo suteikiamą dviejų metų laikotarpio garantiją dėl prekių atitikties pardavimo sutarčiai, tačiau tai, ar jums ši teisė bus suteikiama, gali priklausyti nuo įvairių aplinkybių. HP ribotoji garantija niekaip neapriboja ir neįtakoja įstatymais nustatytų vartotojo teisių. Daugiau informacijos rasite paspaudę šią nuorodą: Teisinė vartotojo garantija (www.hp.com/go/eu-legal) arba apsilankę Europos vartotojų centro internetinėje svetainėje (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Vartotojai turi teisę prašyti atlikti techninį aptarnavimą pagal HP ribotąją garantiją arba pardavėjo teikiamą dviejų metų įstatymais nustatytą garantiją.

Estonie

HP piiratud garantii on HP poolt vabatahtlikult pakutav kaubanduslik garantii. HP piiratud garantii eest vastutab HP üksus aadressil:

Eesti: HP Finland Oy, PO Box 515, 02201 Espoo, Finland

HP piiratud garantii rakendub lisaks seaduses ettenähtud müüjapoolsele kaheaastasele garantiile, juhul kui toode ei vasta müügilepingu tingimustele. Siiski võib esineda asjaolusid, mille puhul teie jaoks need õigused ei pruugi kehtida. HP piiratud garantii ei piira ega mõjuta mingil moel tarbija seadusjärgseid õigusi. Lisateavet leiate järgmiselt lingilt: tarbija õiguslik garantii (www.hp.com/go/eu-legal) või võite külastada Euroopa tarbijakeskuste veebisaiti (http://ec.europa.eu/consumers/solving_consumer_disputes/non-judicial_redress/ecc-net/index_en.htm). Tarbijal on õigus valida, kas ta soovib kasutada HP piiratud garantiid või seadusega ette nähtud müüjapoolset kaheaastast garantiid.

Russie

Срок службы принтера для России

Срок службы данного принтера HP составляет пять лет в нормальных условиях эксплуатации. Срок службы отсчитывается с момента ввода принтера в эксплуатацию. В конце срока службы HP рекомендует посетить веб-сайт нашей службы поддержки по адресу <http://www.hp.com/support> и/или связаться с авторизованным поставщиком услуг HP для получения рекомендаций в отношении дальнейшего безопасного использования принтера.

Garantie Premium de HP (protection des consommables) : Déclaration de garantie limitée relative aux cartouches d'encre LaserJet

Ce produit HP est garanti contre tout défaut de matériaux et de fabrication.

Cette garantie ne couvre pas les produits (a) ayant été rechargés, reconditionnés, remanufacturés ou altérés de quelque manière que ce soit, (b) posant des problèmes du fait d'une mauvaise utilisation, d'un stockage inapproprié ou d'une utilisation en dehors des règles environnementales publiées relatives à cette imprimante ou (c) montrant des signes d'usure résultant d'une utilisation ordinaire.

Pour bénéficier des services de garantie, veuillez retourner le produit sur votre lieu d'achat (avec une description écrite du problème et des échantillons d'impression) ou contacter votre service d'assistance clientèle HP. HP pourra, à son entière discrétion, soit remplacer les produits défectueux, soit vous rembourser votre achat.


DANS LES LIMITES DE LA LOI LOCALE EN VIGUEUR, LA GARANTIE CI-DESSUS MENTIONNEE EST EXCLUSIVE. AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, QU'ELLE SOIT ECRITE OU ORALE, N'EST EXPRIMEE OU IMPLICITE. HP REJETTE EN PARTICULIER TOUTE GARANTIE OU CONDITION QUANT A LA QUALITE MARCHANDE ET SATISFAISANTE ET L'ADEQUATION A UNE UTILISATION PARTICULIERE.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LE DROIT LOCAL, EN AUCUN CAS HP OU SES FOURNISSEURS NE SERONT TENUS POUR RESPONSABLES DES DOMMAGES DIRECTS, PARTICULIERS, ACCESSOIRES OU INDIRECTS (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS ET DE DONNÉES) OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE RELATIF A UN CONTRAT, UN PREJUDICE OU AUTRE.

DANS LA LIMITE AUTORISÉE PAR LA LOI, LES TERMES DE LA GARANTIE CONTENUS DANS CE DOCUMENT NE SONT PAS EXCLUSIFS, RESTRICTIFS NI PORTEURS DE MODIFICATIONS. ILS VIENNENT S'AJOUTER A VOS DROITS STATUTAIRES OBLIGATOIRES APPLICABLES A LA VENTE DE CE PRODUIT.

Politique de HP en matière de consommables non-HP

HP déconseille l'utilisation de cartouches d'encre non HP, qu'elles soient neuves ou reconditionnées.

 **REMARQUE :** pour les imprimantes HP, l'utilisation d'une cartouche de toner d'un autre fournisseur ou d'une cartouche de toner rechargée n'a pas d'incidence sur la garantie du client ni sur un contrat d'assistance HP avec le client. Toutefois, si la panne ou les dégâts peuvent être attribués à l'utilisation d'une cartouche de toner d'un autre fournisseur ou d'une cartouche de toner rechargée, HP facturera le montant correspondant au temps et au matériel nécessaires à la réparation de l'imprimante.

Site Web anti-fraude de HP

Si le panneau de commande de votre imprimante vous informe que la cartouche HP que vous essayez d'installer n'est pas une cartouche HP authentique, rendez-vous sur www.hp.com/go/anticounterfeit. HP vous aidera à déterminer si la cartouche est authentique et prendra des mesures pour résoudre le problème.

Il se peut que votre cartouche ne soit pas une cartouche HP authentique dans les cas suivants :

- La page d'état des consommables indique qu'un consommable non HP est installé.
- Vous rencontrez de nombreux problèmes avec la cartouche d'encre.
- La cartouche n'a pas l'apparence habituelle (par exemple, l'emballage est différent des emballages HP).

Données stockées sur la cartouche d'encre

Les cartouches d'encre HP utilisées avec ce produit contiennent une puce mémoire qui participe au bon fonctionnement du produit.

De plus, cette puce mémoire collecte un ensemble limité d'informations sur l'utilisation du produit, notamment : la date de la première installation de la cartouche d'encre, la date de la dernière utilisation de la cartouche d'encre, le nombre de pages imprimées avec la cartouche d'encre, le taux de couverture de la page, les modes d'impression utilisés, toute erreur d'impression et le modèle du produit. Ces informations aident HP à concevoir les futurs produits de sorte qu'ils répondent aux besoins d'impression des clients.

Les données collectées à partir de la puce mémoire de la cartouche d'encre ne contiennent aucune information permettant d'identifier un client ou un produit spécifique.

HP collecte un échantillon de puces mémoire des cartouches d'encre renvoyées via le programme de retour et de recyclage HP gratuit (HP Planet Partners : www.hp.com/recycle). Les puces mémoire de cet échantillon sont lues et analysées afin d'améliorer les futurs produits HP. Les partenaires d'HP qui participent au recyclage peuvent également avoir accès à ces données.

Toute société tierce qui entre en possession de la cartouche d'encre peut avoir accès aux informations anonymes contenues sur la puce mémoire.

Contrat de licence de l'utilisateur final

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT D'UTILISER CET EQUIPEMENT LOGICIEL : Cet accord de licence utilisateur final (« CLUF ») est un accord juridique entre (a) vous (individu ou entité unique) et (b) HP Inc. (« HP ») qui régit votre utilisation de n'importe quel Produit logiciel, installé sur ou proposé par HP afin d'être utilisé avec votre produit HP (« Produit HP »), qui n'est pas soumis à un autre contrat de licence distinct entre vous et HP ou ses fournisseurs. Un autre logiciel peut contenir un CLUF dans sa documentation en ligne. Le terme « Produit logiciel » désigne un logiciel informatique et peut inclure des supports associés, des documents imprimés et de la documentation « en ligne » ou au format électronique.

Une correction ou un ajout au présent CLUF peut accompagner le Produit HP.

LES DROITS AFFERENTS A CE PRODUIT LOGICIEL SONT OFFERTS EXCLUSIVEMENT SOUS RESERVE D'ACCEPTATION DE TOUTES LES CONDITIONS D'UTILISATION DU PRESENT CLUF. EN INSTALLANT, COPIANT, TELECHARGEANT OU UTILISANT LE PRODUIT LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ D'ETRE LIE PAR LES CONDITIONS DU PRESENT CLUF. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES CONDITIONS DE CETTE LICENCE, VOTRE UNIQUE RECOURS CONSISTE A RENVOYER L'ENSEMBLE DU PRODUIT INUTILISE (MATERIEL ET LOGICIEL) SOUS 14 JOURS POUR OBTENIR UN REMBOURSEMENT SOUMIS A LA POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DE VOTRE LIEU DE L'ACHAT.

LE PRESENT CLUF CONSTITUE UN ACCORD GLOBAL ET N'EST PAS SPECIFIQUE A UN PAYS/UNE REGION, UN ETAT OU UN TERRITOIRE. SI VOUS AVEZ ACQUIS LE LOGICIEL EN TANT QUE CLIENT AU REGARD DE LA LEGISLATION SUR LA CONSOMMATION APPROPRIEE EN VIGUEUR DANS VOTRE PAYS/REGION, VOTRE ETAT OU VOTRE TERRITOIRE, ET MALGRE TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE SPECIFIEE DANS LE PRESENT CLUF, RIEN DANS CE CLUF N'AFFECTE VOS DROITS STATUTAIRES INALIENABLES OU VOS RECOURS POSSIBLES AU REGARD DE CETTE LEGISLATION, ET LE PRESENT CLUF EST ASSUJETTI A CES DROITS ET RECOURS. REPORTEZ-VOUS A LA SECTION 16 POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES DROITS DU CLIENT.

1. **OCTROI DE LICENCE.** HP vous accorde les droits suivants sous réserve que vous vous conformiez à toutes les conditions d'utilisation du présent CLUF :
 - a. **Utilisation.** Vous pouvez utiliser le Produit logiciel sur un seul ordinateur (« Votre ordinateur »). Si le Produit logiciel vous est fourni via Internet et que la licence d'origine est prévue pour une utilisation sur plusieurs ordinateurs, vous pouvez installer et utiliser le Produit logiciel uniquement sur ces ordinateurs. Vous ne devez pas séparer des composants du Produit logiciel dans le but de les utiliser sur plus d'un ordinateur. Vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou modifier le Produit logiciel, ni à désactiver une quelconque fonction de licence ou de contrôle du Produit logiciel. Vous pouvez charger le Produit logiciel dans la mémoire temporaire (RAM) de votre ordinateur afin de l'utiliser.
 - b. **Stockage.** Vous pouvez copier le Produit logiciel dans la mémoire locale ou le périphérique de stockage du Produit HP.
 - c. **Copie.** Vous êtes autorisé à créer des copies de sauvegarde ou des archives du Produit logiciel, sous réserve que chaque copie contienne tous les avis de propriété originaux du Produit logiciel et qu'elle soit utilisée uniquement à des fins de sauvegarde.
 - d. **Réservation des droits.** HP et ses fournisseurs se réservent tous les droits qui ne vous sont pas expressément octroyés dans le présent CLUF.
 - e. **Logiciel libre.** Nonobstant les conditions d'utilisation du présent CLUF, tout ou partie du Produit logiciel qui constitue un logiciel HP non propriétaire ou un logiciel fourni sous licence publique par des tiers (« Logiciel libre ») est soumis aux conditions d'utilisation du contrat de licence logiciel de ce Logiciel libre, qu'il se présente sous la forme d'un contrat distinct, d'un contrat contenu dans l'emballage ou de conditions de licence électronique acceptés au moment du téléchargement. Votre utilisation du Logiciel libre est entièrement régit par les conditions d'utilisation de cette licence.
 - f. **Solution de récupération.** Toute solution de récupération logicielle fournie avec/pour votre Produit HP, qu'elle se présente sous la forme d'une solution basée sur disque dur, sur support externe (par

exemple sur disquette, CD ou DVD) ou solution équivalente fournie sous n'importe quelle autre forme, peut uniquement être utilisée dans le but de restaurer le disque dur du Produit HP pour lequel la solution de récupération a été achetée. L'utilisation de n'importe quel système d'exploitation Microsoft contenu dans ces solutions de récupération est régie par le contrat de licence Microsoft.

2. **MISES A NIVEAU.** Pour utiliser un Produit logiciel identifié en tant que mise à niveau, vous devez d'abord disposer d'une licence pour le Produit logiciel d'origine identifié par HP comme étant éligible pour la mise à niveau. Après la mise à niveau, vous ne pouvez plus utiliser le Produit logiciel d'origine qui formait la base de votre éligibilité pour la mise à niveau. En utilisant le Produit logiciel, vous acceptez également qu'HP puisse accéder automatiquement à votre Produit HP lorsqu'il est connecté à Internet afin de vérifier la version ou le statut de certains Produits logiciels. Vous acceptez également qu'HP puisse télécharger et installer automatiquement des mises à niveau ou des mises à jour pour ces Produits logiciels sur votre Produit HP afin de fournir de nouvelles versions ou mises à jour nécessaires pour maintenir le bon fonctionnement, les performances ou la sécurité du Produit logiciel et de votre Produit HP et de faciliter l'assistance ou d'autres services qui vont sont proposés. Dans certains cas et selon le type de mise à niveau ou de mise à jour, des notifications vous seront envoyées (via fenêtre contextuelle ou autre) et vous demanderont de lancer la mise à niveau ou la mise à jour.
3. **LOGICIEL SUPPLEMENTAIRE.** Le présent CLUF s'applique aux mises à jour ou aux suppléments au Produit logiciel d'origine fourni par HP, sauf si HP accompagne la mise à jour ou le supplément de nouvelles conditions. En cas de conflit entre les conditions, les autres conditions prévalent.
4. **TRANSFERT.**
 - a. Tiers. L'utilisateur initial du Produit logiciel est habilité à effectuer un seul transfert du Produit logiciel au bénéfice d'un autre utilisateur final. Tout transfert doit comporter tous les composants, supports, matériaux imprimés, le présent CLUF et, le cas échéant, le Certificat d'authenticité. Le transfert ne peut pas être un transfert indirect, tel qu'une consignation. Avant le transfert, l'utilisateur final qui reçoit le produit transféré doit accepter toutes les conditions du présent CLUF. Dès le transfert du Produit logiciel, vous perdez automatiquement le bénéfice de la licence.
 - b. Restrictions. Vous n'êtes pas autorisé à louer ou prêter le Produit logiciel ou à utiliser le Produit logiciel dans le cadre d'une exploitation commerciale partagée ou d'une utilisation professionnelle. Sauf disposition expresse dans le présent CLUF, vous ne pouvez ni concéder une sous-licence, ni attribuer, ni transférer le Produit logiciel.
5. **DROITS EXCLUSIFS.** Tous les droits de propriété intellectuelle du Produit logiciel et la documentation utilisateur appartiennent à HP ou à ses fournisseurs et sont protégés par les lois, y compris, mais sans s'y limiter, de copyright des Etats-Unis, de secret industriel et de marque commerciale, ainsi que les autres lois et traités internationaux applicables. Vous n'êtes autorisé à retirer une marque d'identification, un avis de copyright ou une limitation exclusive du Produit logiciel.
6. **LIMITATION SUR L'INGENIERIE INVERSE.** Vous n'êtes pas autorisé à réaliser une ingénierie inverse, à décompiler ou à démonter le Produit logiciel, sauf et uniquement dans le cas où la loi en vigueur l'autorise, nonobstant cette limitation ou ce qui est expressément stipulé dans le présent CLUF.
7. **CONDITION.** Le présent CLUF est effectif sauf s'il a été résilié ou rejeté. Le présent CLUF est également résilié selon les conditions indiquées dans le présent CLUF ou si vous ne vous conformez pas avec n'importe quelle condition du présent CLUF.
8. **NOTIFICATION DE COLLECTE DE DONNEES.**
 - a. Vous acceptez que HP et ses sociétés affiliées collectent, combinent et utilisent les informations sur le périphérique et les informations individuelles sur l'utilisateur que vous fournissez en relation avec la prise en charge de services en lien avec le Produit logiciel. HP s'engage à ne pas utiliser ces

informations pour vous démarcher sans votre consentement. Pour en savoir plus sur les pratiques de collecte de données HP, consultez la page www.hp.com/go/privacy

- b. Collecte/utilisation par des tiers. Certains programmes inclus dans votre Produit HP vous sont fournis par des fournisseurs tiers (« Logiciel tiers ») disposant de leur propre licence. Les Logiciels tiers peuvent être installés et opérationnels sur votre Produit HP même si vous choisissez de ne pas activer/acheter ces logiciels. Les logiciels tiers peuvent collecter et transmettre des informations techniques sur votre système (par exemple : adresse IP, identification unique d'appareil, version du logiciel installé, etc.) et d'autres données système. Ces informations sont utilisées par les tiers afin d'identifier les attributs techniques du système et de vérifier que vous disposez bien de la version la plus récente du logiciel sur votre système. Si vous ne souhaitez pas que les logiciels tiers recueillent ces informations techniques ou vous envoient automatiquement des mises à jour, vous devez désinstaller le logiciel avant de vous connecter à Internet.
9. **EXCLUSION DE GARANTIES.** DANS LA LIMITE AUTORISEE PAR LA LOI EN VIGUEUR, HP ET SES FOURNISSEURS FOURNISSENT LE PRODUIT LOGICIEL « EN L'ETAT » ET AVEC TOUTES SES ERREURS, ET REJETENT DONC TOUTES LES AUTRES GARANTIES, RESPONSABILITES ET CONDITIONS, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, IMPLICITES OU STATUTAIRES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES : (i) DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON ; (ii) DE COMMERCIALISATION ; (iii) D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER ; (iv) QUE LE PRODUIT LOGICIEL FONCTIONNERA AVEC DES CONSOMMABLES OU DES ACCESSOIRES NON HP ; ET (v), D'ABSENCE DE VIRUS EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT LOGICIEL. Certains états/juridictions n'autorisant pas les exclusions des garanties implicites ou les limitations de durée des garanties implicites, l'exclusion de garanties ci-dessus peut ne pas s'appliquer pour vous dans son intégralité.
 10. **LIMITATION DE RESPONSABILITE.** Dans le respect de la loi locale, nonobstant les dommages que vous pouvez subir, la pleine responsabilité d'HP et de n'importe lequel de ses fournisseurs dans le cadre du présent CLUF et votre recours exclusif pour tout ce qui précède ne sauraient excéder le montant que vous avez effectivement payé séparément pour le Produit logiciel ou 5 dollars U.S, si ce montant est plus élevé. DANS LA LIMITE AUTORISEE PAR LA LOI EN VIGUEUR, EN AUCUN CAS HP OU SES FOURNISSEURS NE PEUVENT ETRE TENUS RESPONSABLES DE N'IMPORTE QUEL DOMMAGE SPECIAL, INDIRECT OU CONSECUTIF (INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, LES PERTES DE BENEFICE OU D'INFORMATIONS CONFIDENTIELLES OU AUTRE, LES INTERRUPTIONS D'ACTIVITE, LES BLESSURES PERSONNELLES, LA PERTE DE LA CONFIDENTIALITE) DECOULANT OU ETANT LIE DE N'IMPORTE QUELLE MANIERE A L'UTILISATION OU A L'INCAPACITE D'UTILISER LE PRODUIT LOGICIEL, OU LIE DE N'IMPORTE QUELLE MANIERE A N'IMPORTE QUELLE CONDITION DU PRESENT CLUF, MEME SI HP OU N'IMPORTE LEQUEL DE SES FOURNISSEURS ONT ETE INFORMES DE LA POSSIBILITE DE TELS DOMMAGES ET MEME SI LE RECOURS ECHOUE DANS SON BUT ESSENTIEL. Dans la mesure où certains pays ou juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, il est possible que la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne vous concerne pas.
 11. **CLIENTS DU GOUVERNEMENT AMERICAIN.** Conformément aux textes FAR 12.211 et 12.212, les logiciels informatiques professionnels, la documentation des logiciels informatiques et les données techniques associées sont concédés au gouvernement américain dans le cadre de la licence d'exploitation commerciale HP applicable.
 12. **CONFORMITE PAR RAPPORT AUX LOIS D'EXPORTATION.** Vous devez vous conformer à toutes les lois et réglementations des Etats-Unis et dans d'autres pays (« Lois d'exportation ») afin de garantir que le Produit logiciel n'est pas (1) exporté, directement ou indirectement, en violation des Lois d'exportation, ou (2) utilisé pour n'importe quel usage interdit par les Lois d'exportation, y compris, mais sans s'y limiter, la prolifération d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques.
 13. **CAPACITE ET AUTORITE DE CERTIFICATION.** Vous déclarez avoir atteint l'âge légal de la majorité dans votre état de résidence et, le cas échéant, que vous êtes dûment autorisé par votre employeur à signer le présent contrat.
 14. **LOI EN VIGUEUR.** Le présent CLUF est régi par les lois de l'état de Californie, Etats-Unis.

15. **CONTRAT ENTIER.** Sauf si vous disposez d'un accord de licence distinct pour le Produit logiciel, le présent CLUF (y compris tout ajout ou modification au présent CLUF fourni avec le Produit HP) représente l'accord global conclu entre vous et HP concernant le Produit logiciel et remplace toutes communications, propositions ou représentations antérieures ou en cours orales et écrites concernant le Produit logiciel ou tout autre sujet couvert par le présent CLUF. Dans le cas où n'importe quel politique ou programme HP de prise en charge de service entrerait en conflit avec les conditions du présent CLUF, les conditions du présent CLUF prévalent.
16. **DROITS DU CLIENT.** Dans certains pays/régions, états ou territoires, les clients peuvent bénéficier de certains droits statutaires et recours en lien avec la législation sur la consommation au regard de laquelle la responsabilité de HP ne peut pas être légalement exclue ou limitée. Si vous avez acquis le Logiciel en tant que client au regard de la législation sur la consommation appropriée en vigueur dans votre pays/région, votre état ou votre territoire, les dispositions du présent CLUF (y compris les exclusions de garantie, les limitations et les exclusions de responsabilité) doivent être lues comme étant soumises à la loi en vigueur et s'appliquent dans la limite autorisée par cette loi en vigueur.

Clients d'Australie : Si vous avez acquis le Logiciel en tant que client au regard de la « Australian Consumer Law », de l'acte Australian Competition and Consumer Act 2010 (Cth), et malgré toute autre disposition du présent CLUF :

- a. le Logiciel est fourni avec des garanties ne pouvant pas être exclues selon la « Australian Consumer Law », incluant le fait que les marchandises soient d'une qualité acceptable et que les services soient fournis avec les compétences et le soin requis. Vous pouvez bénéficier d'un remplacement ou d'un remboursement en cas de défaillance majeure et d'une compensation pour les autres pertes ou dommages raisonnablement prévisibles. Vous pouvez également bénéficier d'une réparation ou d'un remplacement du Logiciel si ce dernier ne parvient pas à être de qualité acceptable et que la défaillance n'est pas une défaillance majeure.
- b. rien dans ce CLUF n'exclut, ne restreint ou ne modifie les droits ou les recours, les garanties ou toute autre condition implicite ou imposée par la « Australian Consumer Law », qui ne peut pas être exclue ou limitée légalement ; et
- c. les avantages qui vous sont offerts par les garanties formelles du présent CLUF viennent s'ajouter aux autres droits et recours à votre disposition dans la « Australian Consumer Law ». Vos droits en vertu de la « Australian Consumer Law » prévalent en cas de contradiction avec les limitations contenues dans la garantie formelle.

Le Logiciel peut être en mesure de conserver des données générées par l'utilisateur. HP vous informe que si HP répare votre Logiciel, il est possible que ces données soient perdues. Dans les limites autorisées par la loi, les limitations et les exclusions de la responsabilité de HP de ce CLUF s'appliquent aux pertes de données de ce type.

Si vous pensez que vous êtes en droit de bénéficier de garanties dans le cadre de cet accord ou de tout recours ci-dessus, veuillez contacter HP :

HP PPS Australia Pty Ltd
Building F, 1 Homebush Bay
Drive
Rhodes, NSW 2138
Australie

Pour formuler une demande d'assistance ou une réclamation au titre de la garantie, veuillez appeler le 13 10 47 (depuis l'Australie) ou le +61 2 8278 1039 (en cas d'appel international) ou visiter la page www8.hp.com/au/en/contact-hp/phone-assist.html pour accéder à la liste la plus récente des numéros d'assistance téléphonique.

Si vous êtes un client au regard de la « Australia Consumer Law » et que vous achetez le Logiciel ou des services d'assistance et de garantie pour le Logiciel qui ne sont pas habituellement acquis au titre d'une utilisation ou d'une consommation personnelle, domestique ou ménagère, et malgré toute autre disposition du présent CLUF, HP limite sa responsabilité en cas de non-respect d'une des garanties du client suivantes :

- a. fourniture des services de garantie ou d'assistance pour le Logiciel : à un ou plusieurs des éléments suivants : renouvellement de la fourniture des services ou paiement des coûts liés au renouvellement de la fourniture des services ;
- b. fourniture du Logiciel : à un ou plusieurs des éléments suivants : remplacement du Logiciel ou fourniture d'un logiciel équivalent ; réparation du Logiciel ; paiement des coûts liés au remplacement du Logiciel ou à l'acquisition d'un logiciel équivalent ; ou paiement des coûts liés à la réparation du Logiciel ; et
- c. dans le cas contraire, dans la limite autorisée par la loi.

Clients de Nouvelle-Zélande : En Nouvelle-Zélande, le Logiciel est fourni avec des garanties ne pouvant pas être exclues selon les termes du « Consumer Guarantees Act 1993 ». En Nouvelle-Zélande, une opération de consommateur est une transaction qui implique une personne achetant une marchandise pour une utilisation ou une consommation personnelle, domestique ou ménagère et non pas dans le cadre d'une utilisation professionnelle. Les clients en Nouvelle-Zélande dont l'achat des articles est destiné à une utilisation ou une consommation personnelle, domestique ou ménagère (et non pas dans le cadre d'une utilisation professionnelle) (« Clients de Nouvelle-Zélande ») peuvent bénéficier d'une réparation, d'un remboursement ou d'un remplacement en cas de défaillance et d'une compensation pour les autres pertes ou dommages raisonnablement prévisibles. Un client de Nouvelle-Zélande (tel que défini ci-dessus) peut être remboursé des coûts de retour du produit vers le lieu d'achat en cas de violation de la loi relative au client de Nouvelle-Zélande ; de plus, si le retour du produit à HP entraîne des coûts significatifs pour le client de Nouvelle-Zélande, HP prendra ces coûts en charge. En cas de fourniture des produits ou des services à des fins professionnelles, vous reconnaissez que le « Consumer Guarantees Act 1993 » ne s'applique pas et que, compte tenu de la nature et de la valeur de l'opération, ceci est équitable et raisonnable.

© Copyright 2017 HP Development Company, L.P.

Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Tous les autres noms de produit mentionnés dans le présent document peuvent être des marques déposées de leurs propriétaires respectifs. Dans les limites autorisées par la loi en vigueur, les seules garanties pour les produits et services HP sont décrites dans les déclarations de garantie expresses accompagnant ces mêmes produits et services. Aucune information contenue dans le présent document ne saurait être considérée comme constituant une garantie complémentaire. Dans les limites autorisées par la loi en vigueur, HP ne pourra être tenu responsable des erreurs ou omissions de nature technique ou rédactionnelle qui pourraient subsister dans le présent document.

Version : Août 2017

Service de garantie pour les pièces remplaçables par l'utilisateur

Les périphériques HP sont conçus avec un grand nombre de pièces remplaçables par l'utilisateur (CSR), ce qui permet de réduire la durée de la réparation et d'avoir une plus grande flexibilité lors du remplacement des pièces défectueuses. Si, au cours de la période de diagnostic, HP détermine que la réparation peut être accomplie avec l'utilisation d'une pièce CSR, HP vous livre cette pièce directement pour que vous puissiez la remplacer. Il existe deux catégories de pièces CSR : 1) Pièces que l'utilisateur doit obligatoirement remplacer. Si vous demandez que le remplacement soit effectué par HP, le déplacement et les frais de main-d'œuvre de ce service vous seront facturés. 2) Pièces que l'utilisateur peut décider de remplacer lui-même. Ces pièces sont également conçues

pour être remplaçables par l'utilisateur. Mais si vous souhaitez que HP effectue le remplacement pour vous, ce service vous sera gracieusement offert dans le cadre de la garantie de votre périphérique.

Suivant la disponibilité et les possibilités géographiques, les pièces CSR seront expédiées pour une livraison le lendemain, les jours ouvrés. Une livraison le jour-même ou sous quatre heures peut être possible dans certains pays/régions moyennant des frais supplémentaires. Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez appeler l'assistance technique HP. Un technicien vous aidera par téléphone. HP vous indique si la pièce défectueuse doit être renvoyée à HP dans l'emballage des pièces CSR de remplacement expédiées. Si vous devez renvoyer la pièce défectueuse à HP, il est nécessaire de la renvoyer dans un délai précis, normalement de cinq (5) jours ouvrés. La pièce défectueuse doit être renvoyée avec la documentation associée dans l'emballage fourni. Si vous ne renvoyez pas la pièce défectueuse, HP se réserve le droit de vous facturer la pièce de remplacement. Dans le cas des pièces remplaçables par l'utilisateur, HP s'acquitte de tous les frais d'expédition et de renvoi des pièces et choisit le coursier/transporteur à utiliser.

Assistance clientèle

Obtenir une assistance téléphonique pour votre pays/région	Vous trouverez le numéro de téléphone de votre pays/région sur le document fourni avec votre produit ou à l'adresse www.hp.com/support/ .
Préparez le nom de votre produit, son numéro de série, la date d'achat et une description du problème rencontré.	
Obtenez une assistance Internet 24 h, et téléchargez des utilitaires et des pilotes	www.hp.com/support/ljM329MFP , www.hp.com/support/ljM428MFP , www.hp.com/support/ljM429MFP
Commandez des contrats de service ou de maintenance HP supplémentaires	www.hp.com/go/carepack
Enregistrez votre produit	www.register.hp.com

2 Programme de gestion écologique des produits

- [Protection de l'environnement](#)
- [Production d'ozone](#)
- [Consommation d'énergie](#)
- [Consommation de toner](#)
- [Consommation de papier](#)
- [Matières plastiques](#)
- [Consommables d'impression HP LaserJet](#)
- [Papier](#)
- [Restrictions de matériel](#)
- [Collecte des déchets par les utilisateurs \(UE et Inde\)](#)
- [Recyclage du matériel électronique](#)
- [Informations sur le recyclage du matériel au Brésil](#)
- [Substances chimiques](#)
- [Données d'alimentation du produit conformément à la réglementation 1275/2008 de la Commission de l'Union européenne](#)
- [Informations utilisateur Ecolabel SEPA \(Chine\)](#)
- [Réglementation de la mise en œuvre sur l'étiquette énergétique chinoise pour les imprimantes, télécopieurs et copieurs](#)
- [Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses \(Inde\)](#)
- [Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses \(Turquie\)](#)
- [Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses \(Ukraine\)](#)
- [Tableau des substances \(Chine\)](#)
- [Fiche signalétique de sécurité du produit](#)

- [EPEAT](#)
- [Tableau des substances \(Taiwan\)](#)
- [Pour plus d'informations](#)

Protection de l'environnement

HP s'engage à fournir des produits de qualité au sens environnemental du terme. Ce produit a été conçu avec différentes caractéristiques afin de minimiser l'impact sur l'environnement.

Production d'ozone

Les émissions atmosphériques d'ozone de ce produit ont été mesurées selon une méthode reconnue de manière générale* et lorsque ces données sur les émissions sont appliquées à un « scénario d'exposition générique de modèles de bureau »**, HP est en mesure de déterminer qu'aucune quantité appréciable d'ozone dépassant les normes de qualité ou les directives actuelles relatives à l'air intérieur n'est générée lors de l'impression.

* Méthode d'essai servant à mesurer les émissions provenant des appareils de copie papier permettant l'attribution de l'éco-étiquetage pour les appareils de bureau avec fonction d'impression ; RAL-UZ 205 – BAM Janvier 2017

** Basé sur la concentration en ozone pendant 2 heures par jour dans une salle de 32 mètres cubes avec un taux de ventilation de 0,72 changements d'air par heure avec des fournitures d'impression HP

Consommation d'énergie

La consommation d'énergie chute sensiblement en mode Prêt, Veille ou Arrêt, ce qui permet de réduire les coûts et de préserver les ressources naturelles, sans pour autant nuire aux performances élevées de cet appareil. Les équipements d'impression et de numérisation HP comportant le logo ENERGY STAR® sont qualifiés au regard des spécifications ENERGY STAR de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement, relatives aux équipements d'imagerie. Les appareils d'imagerie conformes à la norme ENERGY STAR comportent le marquage suivant :



Des informations complémentaires sur les produits conformes à la norme ENERGY STAR sont disponibles sur le site :

www.hp.com/go/energystar

Consommation de toner

EconoMode permet d'utiliser moins d'encre, et d'augmenter ainsi la durée de vie d'une cartouche. HP déconseille d'utiliser le Mode économique en permanence. Si vous utilisez le mode EconoMode de manière permanente, la dose de toner risque de durer plus longtemps que les pièces mécaniques de la cartouche d'impression. Si la qualité de l'impression se dégrade, remplacez la cartouche d'encre.

Consommation de papier

Grâce à ses fonctions d'impression recto verso (manuelle ou automatique) et d'impression de n pages par feuille (plusieurs pages par feuille), cette imprimante permet de réduire la quantité de papier utilisé et de limiter l'épuisement de ressources naturelles qui en découle.

Matières plastiques

Conformément aux normes internationales, les composants en plastique de plus de 25 grammes portent des inscriptions conçues pour identifier plus facilement les plastiques à des fins de recyclage au terme de la vie du produit.

Consommables d'impression HP LaserJet

Les consommables HP originaux ont été conçus en tenant compte de l'environnement. HP vous permet de préserver les ressources et le papier lors de l'impression. À chaque fin d'utilisation, ils sont facilement recyclables, et ceci gratuitement.¹

Toutes les cartouches HP renvoyées à HP Planet Partners passent par un processus de recyclage dans lequel les matériaux sont séparés et affinés pour être utilisés comme matières premières dans de nouvelles cartouches HP d'origine et des produits polyvalents. Aucune cartouche HP d'origine expédiée via HP Planet Partners n'est envoyée vers une décharge et HP ne les recharge jamais ni ne les revend.

Pour participer au programme de retour et de recyclage de HP Planet Partners, visitez le site www.hp.com/recycle. Sélectionnez votre pays/région pour plus d'informations sur les moyens de retourner vos consommables d'impression HP. Des informations sur le programme et des instructions sont fournies en plusieurs langues et sont incluses dans l'emballage de chaque nouvelle cartouche d'impression HP LaserJet.

¹ La disponibilité du programme peut varier. Pour plus d'informations, visitez www.hp.com/recycle.

Papier

Ce produit prend en charge le papier recyclé et le papier léger (EcoFFICIENT™) dans la mesure où celui-ci est conforme aux recommandations présentées dans le *Guide du support d'impression pour les imprimantes HP LaserJet*. Ce produit est adapté à l'utilisation de papier recyclé et papier léger (EcoFFICIENT™) conformément à la norme EN12281:2002.

Restrictions de matériel

Ce produit HP ne contient pas de mercure ajouté.

Collecte des déchets par les utilisateurs (UE et Inde)



Ce symbole signifie de ne pas mettre votre produit à la poubelle avec vos autres déchets ménagers. En effet, il est de votre responsabilité d'apporter vos équipements électriques et électroniques usagés dans un point de collecte où ils pourront être recyclés. Pour plus d'informations, contactez votre service de collecte des déchets ménagers ou consultez la page suivante : www.hp.com/recycle.

Recyclage du matériel électronique

HP encourage ses clients à recycler le matériel électronique usagé. Pour plus d'informations sur les programmes de recyclage, consultez la page : www.hp.com/recycle.

Informations sur le recyclage du matériel au Brésil



Não descarte o produto eletrônico em lixo comum

Este produto eletrônico e seus componentes não devem ser descartados no lixo comum, pois embora estejam em conformidade com padrões mundiais de restrição a substâncias nocivas, podem conter, ainda que em quantidades mínimas, substâncias impactantes ao meio ambiente. Ao final da vida útil deste produto, o usuário deverá entregá-lo à HP. A não observância dessa orientação sujeitará o infrator às sanções previstas em lei.

Após o uso, as pilhas e/ou baterias dos produtos HP deverão ser entregues ao estabelecimento comercial ou rede de assistência técnica autorizada pela HP.

Para maiores informações, inclusive sobre os pontos de recebimento, acesse:

www.hp.com.br/reciclar

Substances chimiques

HP s'engage à informer ses clients sur les substances chimiques utilisées dans ses produits conformément aux obligations légales telles que REACH (Réglementation européenne EC 1907/2006 sur les substances chimiques du Parlement et du Conseil Européen). Un rapport d'informations sur les substances chimiques de ce produit est disponible à l'adresse : www.hp.com/go/reach.

Données d'alimentation du produit conformément à la réglementation 1275/2008 de la Commission de l'Union européenne

Pour les données de puissance du produit, notamment la consommation énergétique du produit en mode veille en réseau, si tous les ports du réseau filaire sont connectés et que tous les ports du réseau sans fil sont activés, veuillez-vous reporter à la section P14 « Informations complémentaires » de la déclaration IT ECO du produit à l'adresse www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment/productdata/itecodesktop-pc.html.

Informations utilisateur Ecolabel SEPA (Chine)

中国环境标识认证产品用户说明

噪声大于 63.0 dB(A)的办公设备不宜放置于办公室内，请在独立的隔离区域使用。

如需长时间使用本产品或打印大量文件，请确保在通风良好的房间内使用。

如您需要确认本产品处于零能耗状态，请按下电源关闭按钮，并将插头从电源插座断开。

您可以使用再生纸，以减少资源耗费。

Réglementation de la mise en œuvre sur l'étiquette énergétique chinoise pour les imprimantes, télécopieurs et copieurs

依据“复印机、打印机和传真机能源效率标识实施规则”，本打印机具有中国能效标签。根据“复印机、打印机和传真机能效限定值及能效等级”（“GB21521”）决定并计算得出该标签上所示的能效等级和 TEC（典型能耗）值。

1. 能效等级

能效等级分为三个等级，等级 1 级能效最高。根据产品类型和打印速度标准决定能效限定值。

2. 能效信息

2.1 LaserJet 打印机和高性能喷墨打印机

- 典型能耗

典型能耗是正常运行 GB21521 测试方法中指定的时间后的耗电量。此数据表示为每周千瓦时 (kWh)。

标签上所示的能效数字按涵盖根据“复印机、打印机和传真机能源效率标识实施规则”选择的登记装置中所有配置的代表性配置测定而得。因此，本特定产品型号的实际能耗可能与标签上所示的数据不同。

有关规格的详细信息，请参阅 GB21521 标准的当前版本。

Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Inde)

This product, as well as its related consumables and spares, complies with the reduction in hazardous substances provisions of the "India E-waste Rule 2016." It does not contain lead, mercury, hexavalent chromium, polybrominated biphenyls or polybrominated diphenyl ethers in concentrations exceeding 0.1 weight % and 0.01 weight % for cadmium, except where allowed pursuant to the exemptions set in Schedule 2 of the Rule.

Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Turquie)

Türkiye Cumhuriyeti: EEE Yönetmeliğine Uygundur

Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Ukraine)

Обладнання відповідає вимогам Технічного регламенту щодо обмеження використання деяких небезпечних речовин в електричному та електронному обладнанні, затвердженого постановою Кабінету Міністрів України від 3 грудня 2008 № 1057

Tableau des substances (Chine)

产品中有害物质或元素的名称及含量

根据中国《电器电子产品有害物质限制使用管理办法》



部件名称	有害物质					
	铅 (Pb)	汞 (Hg)	镉 (Cd)	六价铬 (Cr(VI))	多溴联苯 (PBB)	多溴二苯醚 (PBDE)
打印引擎	X	0	0	0	0	0
复印机组件	X	0	0	0	0	0
控制面板	X	0	0	0	0	0
塑料外壳	0	0	0	0	0	0
格式化板组件	X	0	0	0	0	0
碳粉盒	X	0	0	0	0	0

0614-17

本表格依据 SJ/T 11364 的规定编制。

0: 表示该有害物质在该部件所有均质材料中的含量均在 GB/T 26572 规定的限量要求以下。

X: 表示该有害物质至少在该部件的某一均质材料中的含量超出 GB/T 26572 规定的限量要求。

此表中所有名称中含 “X” 的部件均符合欧盟 RoHS 立法。

注: 环保使用期限的参考标识取决于产品正常工作的温度和湿度等条件

Fiche signalétique de sécurité du produit

La fiche technique sur la sécurité d'emploi des produits (MSDS) relative aux consommables renfermant des substances chimiques (du toner par exemple) est disponible sur le site Web HP à l'adresse www.hp.com/go/msds.

EPEAT

De nombreux produits HP sont conçus pour répondre aux normes EPEAT. EPEAT est une notation globale de l'environnement qui permet d'identifier les équipements électroniques plus respectueux de l'environnement. Pour plus d'informations sur EPEAT, rendez-vous sur le site www.epeat.net. Pour obtenir des informations sur les produits HP homologués EPEAT, consultez la page www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment/pdf/epeat_printers.pdf.

Tableau des substances (Taiwan)

台灣限用物質含有情況標示聲明書

Taiwan Declaration of the Presence Condition of the Restricted Substances Marking

若要存取產品的最新使用指南或手冊，請前往 <http://www.hp.com/support>。選取**搜尋您的產品**，然後依照畫面上的指示繼續執行。

To access the latest user guides or manuals for your product. Go to

<http://www.support.hp.com>. Select **Find your product**, and then follow the on-screen instructions.

單元 unit	限用物質及其化學符號 Restricted substances and chemical symbols					
	鉛 (Pb)	汞 (Hg)	鎘 (Cd)	六價鉻 (Cr ⁺⁶)	多溴聯苯 (PBB)	多溴二苯醚 (PBDE)
列印引擎 Print engine	—	○	○	○	○	○
外殼和紙匣 External Casing and Trays	○	○	○	○	○	○
電源供應器 Power Supply	—	○	○	○	○	○
電線 Cables	○	○	○	○	○	○
印刷電路板 Print printed circuit board	—	○	○	○	○	○
控制面板 Control panel	—	○	○	○	○	○
碳粉匣 Cartridge	○	○	○	○	○	○
掃描器組件 Scanner assembly	—	○	○	○	○	○

備考 1. “超出 0.1wt%”及“超出 0.01wt%”係指限用物質之百分比含量超出百分比含量基準值。
Note 1: “Exceeding 0.1 wt %” and “exceeding 0.01 wt %” indicate that the percentage content of the restricted substance exceeds the reference percentage value of presence condition.

備考 2. “○”係指該項限用物質之百分比含量未超出百分比含量基準值。
Note 2: “○” indicates that the percentage content of the restricted substance does not exceed the percentage of reference value of presence.

備考 3. “—”係指該項限用物質為排除項目
Note 3: “—” indicates that the restricted substance corresponds to the exemption.

Pour plus d'informations

Pour obtenir des informations sur ces rubriques relatives à l'environnement :

- Feuille de profil écologique pour ce produit et plusieurs produits HP associés
- Engagement HP dans la protection de l'environnement
- Système HP de gestion de l'environnement
- Retour d'un produit HP à la fin de sa durée de vie et programme de recyclage
- Fiche technique de sécurité des produits

Rendez-vous sur la page <http://www.hp.com/go/environment>.

En outre, visitez le site www.hp.com/recycle.

3 Informations juridiques

- [Avis de conformité](#)
- [Déclarations de télécommunication \(télécopie\)](#)
- [Déclarations sans fil](#)

Avis de conformité

- [Avis réglementaire de l'Union européenne](#)
- [Numéros d'identification de modèle réglementaires](#)
- [Réglementation FCC](#)
- [Canada - Déclaration de conformité de l'ICES-003 de l'industrie du Canada](#)
- [Déclaration VCCI \(Japon\)](#)
- [Instructions sur le cordon d'alimentation](#)
- [Déclaration sur le cordon d'alimentation \(Japon\)](#)
- [Informations de sécurité relatives au laser](#)
- [Déclaration concernant le laser pour la Finlande](#)
- [Déclarations propres aux pays nordiques \(Danemark, Finlande, Norvège, Suède\)](#)
- [Déclaration GS \(Allemagne\)](#)
- [Conformité avec l'Eurasie \(Arménie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizistan, Russie\)](#)
- [Stabilité du produit](#)

Avis réglementaire de l'Union européenne



Les produits portant le marquage CE sont conformes à une ou plusieurs des directives de l'Union européenne suivantes selon applicabilité : Directive sur les basses tensions 2014/35/EU, Directive EMC 2014/30/EU, Directive sur l'éco-conception 2009/125/EC, RED 2014/53/EU, Directive RoHS 2011/65/EU.

La conformité à ces directives est évaluée à l'aide des Normes européennes harmonisées applicables. La Déclaration de conformité intégrale peut être consultée sur le site Web suivant : www.hp.com/go/certificates (Recherchez le nom de modèle du produit ou son numéro de modèle réglementaire (RMN), qui peut être trouvé sur l'étiquette réglementaire.)

Le contact pour les questions réglementaires est : HP Deutschland GmbH, HP HQ-TRE, 71025 Boeblingen, Allemagne

Numéros d'identification de modèle réglementaires

A des fins d'identification, et ainsi que l'impose la réglementation, un numéro de modèle réglementaire a été attribué à votre produit. Ne confondez pas le numéro de modèle réglementaire et le nom marketing ou le numéro de produit.

Numéro de modèle du produit	Numéro de modèle réglementaire
HP LaserJet Pro MFP M428fdn, M428fdn, M429fdn	SHNGC-1801-00
HP LaserJet Pro MFP M428dw, M428dw, M429dw, M329dw	SHNGC-1801-01
HP LaserJet Pro MFP M428dw, M428dw, M429dw, M329dw	SHNGC-1801-02
HP LaserJet Pro MFP M329dn	SHNGC-1801-03

Réglementation FCC

Les tests effectués sur cet équipement ont déterminé qu'il est conforme aux prescriptions des unités numériques de classe B, telles que spécifiées à l'article 15 des règles de la FCC (Commission fédérale des communications). Ces limites sont destinées à assurer une protection suffisante contre les interférences produites dans une installation résidentielle. Ce matériel génère, exploite et peut émettre un rayonnement de fréquence radio. Si ce matériel n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Aucune garantie n'est néanmoins fournie quant à l'apparition d'interférences dans une installation particulière. Si cet appareil provoque des interférences nuisibles (qui peuvent être déterminées en éteignant et rallumant l'appareil) à des communications radio ou télévision, corrigez ce problème en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorientez ou déplacez l'antenne de réception.
- Augmentez la distance séparant l'équipement du récepteur.
- Connectez l'équipement à une prise située sur un circuit différent de celui sur lequel se trouve le récepteur.
- Consultez votre revendeur ou un technicien radio/télévision expérimenté.

 **REMARQUE :** Tout changement ou modification apporté(e) à l'imprimante n'ayant pas été expressément approuvé(e) par HP peut annuler l'autorisation de l'utilisateur à utiliser cet appareil.

Un câble d'interface blindé est requis afin de satisfaire aux stipulations de l'article 15 des règles de la FCC sur les appareils de classe B.

Canada - Déclaration de conformité de l'ICES-003 de l'industrie du Canada

CAN ICES-3(B)/NMB-3(B)

Déclaration VCCI (Japon)

VCCI 32-1 規定適合の場合

この装置は、クラスB機器です。この装置は、住宅環境で使用することを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。

取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。

VCCI — B

Instructions sur le cordon d'alimentation

Assurez-vous que votre source d'alimentation est adaptée à la tension nominale du produit. La tension nominale est indiquée sur l'étiquette du produit. Le produit utilise 110-127 volts c.a. ou 220-240 volts c.a. et 50/60 Hz.

Connectez le cordon d'alimentation entre le produit et une prise secteur avec mise à la terre.

⚠ ATTENTION : Afin d'éviter d'endommager le produit, utilisez uniquement le cordon d'alimentation fourni avec le produit.

Déclaration sur le cordon d'alimentation (Japon)

製品には、同梱された電源コードをお使い下さい。
同梱された電源コードは、他の製品では使用出来ません。

Informations de sécurité relatives au laser

Le CDRH (Center for Devices and Radiological Health), faisant partie de l'administration américaine pour les denrées alimentaires et les médicaments, a instauré une réglementation concernant les produits laser fabriqués à partir du 1er août 1976. La conformité est obligatoire pour les produits commercialisés aux États-Unis. L'appareil est certifié comme un produit laser de « Classe 1 » selon la norme Radiation Performance Standard de l'U.S. Department of Health and Human Services (ministère américain de la Santé et des Services sociaux), conformément à la loi américaine de 1968 sur le contrôle des rayonnements pour la santé et la sécurité (Radiation Control for Health and Safety Act). Puisque le rayonnement émis à l'intérieur de l'appareil est complètement confiné dans les logements protecteurs par les capots externes, le faisceau laser ne peut pas s'échapper pendant une phase de fonctionnement normal.

⚠ AVERTISSEMENT ! L'exécution de commandes, ajustements ou procédures autres que ceux spécifiés dans ce guide d'utilisation peut impliquer une exposition à des rayonnements dangereux.

Déclaration concernant le laser pour la Finlande

Luokan 1 laserlaite

HP LaserJet Pro MFP M329dn, M329dw, M428fdw, M429fdw, M428dw, M429dw, M428fdn, M429fdn, laserkirjoitin on käyttäjän kannalta turvallinen luokan 1 laserlaite. Normaalisissa käytössä kirjoittimen suojakoteloitinta estää lasersäteiden pääsyn laitteen ulkopuolelle. Laitteen turvallisuusluokka on määritetty standardin EN 60825-1 (2014) mukaisesti.

VAROITUS !

Laitteen käyttäminen muulla kuin käyttöohjeessa mainitulla tavalla saattaa altistaa käyttäjän turvallisuusluokan 1 ylittävälle näkyvättömälle lasersäteilylle.

VARNING !

Om apparaten används på annat sätt än i bruksanvisning specificerats, kan användaren utsättas för osynlig laserstrålning, som överskrider gränsen för laserklass 1.

HUOLTO

HP LaserJet Pro MFP M329dn, M329dw, M428fdw, M429fdw, M428dw, M429dw, M428fdn, M429fdn - kirjoittimen sisällä ei ole käyttäjän huollettavissa olevia kohteita. Laitteen saa avata ja huoltaa ainoastaan sen huoltamiseen koulutettu henkilö. Tällaiseksi huoltotoimenpiteeksi ei katsota väriainekasetin vaihtamista, paperiradan puhdistusta tai muita käyttäjän käsikirjassa lueteltuja, käyttäjän tehtäväksi tarkoitettuja ylläpitotoimia, jotka voidaan suorittaa ilman erikoistyökaluja.

VARO !

Mikäli kirjoittimen suojakotelo avataan, olet alttiina näkymättömälle lasersäteilylle laitteen ollessa toiminnassa. Älä katso säteeseen.

VARNING !

Om laserprinterns skyddshölje öppnas då apparaten är i funktion, utsättas användaren för osynlig laserstrålning. Betrakta ej strålen.

Tiedot laitteessa käytettävän laserdiodin säteilyominaisuuksista: Aallonpituus 775-795 nm Teho 5 m W Luokan 3B laser.

Déclarations propres aux pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège, Suède)

Danemark :

Apparatets stikprop skal tilsættes en stikkontakt med jord, som giver forbindelse til stikproppens jord.

Finlande :

Laite on liitettävä suojakoskettimilla varustettuun pistorasiaan.

Norvège :

Apparatet må tilkoples jordet stikkontakt.

Suède :

Apparaten skall anslutas till jordat uttag.

Déclaration GS (Allemagne)

Das Gerät ist nicht für die Benutzung im unmittelbaren Gesichtsfeld am Bildschirmarbeitsplatz vorgesehen. Um störende Reflexionen am Bildschirmarbeitsplatz zu vermeiden, darf dieses Produkt nicht im unmittelbaren Gesichtsfeld platziert werden.

Das Gerät ist kein Bildschirmarbeitsplatz gemäß BildscharbV. Bei ungünstigen Lichtverhältnissen (z. B. direkte Sonneneinstrahlung) kann es zu Reflexionen auf dem Display und damit zu Einschränkungen der Lesbarkeit der dargestellten Zeichen kommen.

Die Bilddarstellung dieses Gerätes ist nicht für verlängerte Bildschirmtätigkeiten geeignet.



Өндіруші және өндіру мерзімі

HP Inc. Мекенжайы: 1501 Page Mill Road, Palo Alto, California 94304, U.S.

Өнімнің жасалу мерзімін табу үшін өнімнің қызмет көрсету жапсырмасындағы 10 таңбадан тұратын сериялық нөмірін қараңыз.

4-ші, 5-ші және 6-шы сандар өнімнің жасалған жылы мен аптасын көрсетеді. 4-ші сан жылын көрсетеді, мысалы «3» саны «2013» дегенді білдіреді.

5-ші және 6-шы сандары берілген жылдың қай аптасында жасалғанын көрсетеді, мысалы, «12» саны «12-ші» апта дегенді білдіреді.

Жергілікті өкілдіктері:

Ресей: ООО "ЭйчПи Инк",

Ресей Федерациясы, 125171, Мәскеу, Ленинград шоссесі, 16А блок 3,

Телефон/факс: +7 495 797 35 00 / +7 499 92132 50

Қазақстан: "ЭйчПи Глобал Трэйдинг Би.Ви." компаниясының Қазақстандағы филиалы, Қазақстан Республикасы, 050040, Алматы қ., Бостандық ауданы, Әл-Фараби даңғылы, 77/7,

Телефон/факс: +7 727 355 35 52



Производитель и дата производства

HP Inc. Адрес: 1501 Page Mill Road, Palo Alto, California 94304, U.S.

Дата производства зашифрована в 10-значном серийном номере, расположенном на наклейке со служебной информацией изделия.

4-я, 5-я и 6-я цифры обозначают год и неделю производства. 4-я цифра обозначает год, например, «3» обозначает, что изделие произведено в «2013» году.

5-я и 6-я цифры обозначают номер недели в году производства, например, «12» обозначает «12-ю» неделю.

Местные представители:

Россия: ООО "ЭйчПи Инк",

Российская Федерация, 125171, г. Москва, Ленинградское шоссе, 16А, стр.3,

Телефон/факс: +7 495 797 35 00 / +7 499 92132 50

Казахстан: Филиал компании "ЭйчПи Глобал Трэйдинг Би.Ви.", Республика Казахстан, 050040, г. Алматы, Бостандыкский район, проспект Аль-Фараби, 77/7, Телефон/факс: + 7 727 355 35 52

Stabilité du produit

N'utilisez pas plus d'un bac à papier à la fois.

Déclarations de télécommunication (télécopie)

- [Déclaration relative au câble pour télécopieur](#)
- [Déclaration de l'Union européenne concernant l'utilisation des télécommunications](#)
- [Déclarations relatives aux télécommunications Nouvelle-Zélande](#)
- [Autre déclaration de la FCC pour les produits de télécommunication \(Etats-Unis\)](#)
- [Loi de protection des usagers du téléphone \(Etats-Unis\)](#)
- [Exigences CS-03 d'Industrie Canada](#)
- [Marquage pour les télécommunications câblées/sans fil au Vietnam pour les produits homologués ICTQC](#)
- [Marquage télécommunications Japon](#)

Déclaration relative au câble pour télécopieur

Le produit peut inclure ou non un câble pour télécopieur. Au cas où celui-ci n'est pas inclus, afin de réduire les risques d'incendie, utilisez uniquement un câble 26 AWG ou un câble de télécommunication plus important.

Déclaration de l'Union européenne concernant l'utilisation des télécommunications

L'imprimante est conforme aux directives de l'Union européenne et porte la marque CE. Pour plus d'informations, reportez-vous à la déclaration de conformité de l'Union européenne établie par le fabricant dans une autre section de ce manuel.

Pour les imprimantes possédant la fonction de connexion au réseau téléphonique commuté public (RTPC) :

En raison de différences en matière de RTPC entre les pays européens, le bon fonctionnement du produit ne peut pas être garanti sur chaque point de terminaison RTPC. La compatibilité réseau dépend du bon choix de paramètres définis par le client au moment de la préparation de sa connexion au RTPC. Veuillez suivre les instructions fournies dans le manuel de l'utilisateur. Si vous rencontrez des problèmes de compatibilité réseau, contactez votre fournisseur de matériel ou le service d'assistance HP Inc. de votre pays/région. La connexion à un point de terminaison RTPC peut être soumise à des conditions supplémentaires définies par votre opérateur RTPC local.

Déclarations relatives aux télécommunications Nouvelle-Zélande

The grant of a Telepermit for any item of terminal equipment indicates only that Telecom has accepted that the item complies with minimum conditions for connection to its network. It indicates no endorsement of the product by Telecom, nor does it provide any sort of warranty. Above all, it provides no assurance that any item will work correctly in all respects with another item of Telepermitted equipment of a different make or model, nor does it imply that any product is compatible with all of Telecom's network services.

This equipment may not provide for the effective hand-over of a call to another device connected to the same line.

This equipment shall not be set up to make automatic calls to the Telecom "111" Emergency Service.

This product has not been tested to ensure compatibility with the FaxAbility distinctive ring service for New Zealand.

Autre déclaration de la FCC pour les produits de télécommunication (Etats-Unis)

This equipment complies with Part 68 of the FCC rules and the requirements adopted by the ACTA. On the back of this equipment is a label that contains, among other information, a product identifier in the format US:AAAEQ##TXXXX. If requested, this number must be provided to the telephone company.

The REN is used to determine the quantity of devices, which may be connected to the telephone line. Excessive RENs on the telephone line may result in the devices not ringing in response to an incoming call. In most, but not all, areas, the sum of the RENs should not exceed five (5.0). To be certain of the number of devices that may be connected to the line, as determined by the total RENs, contact the telephone company to determine the maximum REN for the calling area.

This equipment uses the following USOC jacks: RJ11C.

An FCC-compliant telephone cord and modular plug is provided with this equipment. This equipment is designed to be connected to the telephone network or premises wiring using a compatible modular jack, which is Part 68 compliant. This equipment cannot be used on telephone company-provided coin service. Connection to Party Line Service is subject to state tariffs.

If this equipment causes harm to the telephone network, the telephone company will notify you in advance that temporary discontinuance of service may be required. If advance notice is not practical, the telephone company will notify the customer as soon as possible. Also, you will be advised of your right to file a complaint with the FCC if you believe it is necessary.

The telephone company may make changes in its facilities, equipment, operations, or procedures that could affect the operation of the equipment. If this happens, the telephone company will provide advance notice in order for you to make the necessary modifications in order to maintain uninterrupted service.

If trouble is experienced with this equipment, please see the numbers in this manual for repair and (or) warranty information. If the trouble is causing harm to the telephone network, the telephone company may request you remove the equipment from the network until the problem is resolved.

The customer can do the following repairs: Replace any original equipment that came with the device. This includes the toner cartridge, the supports for trays and bins, the power cord, and the telephone cord. It is recommended that the customer install an AC surge arrester in the AC outlet to which this device is connected. This is to avoid damage to the equipment caused by local lightning strikes and other electrical surges.

Loi de protection des usagers du téléphone (Etats-Unis)

The Telephone Consumer Protection Act of 1991 makes it unlawful for any person to use a computer or other electronic device, including fax machines, to send any message unless such message clearly contains, in a margin at the top or bottom of each transmitted page or on the first page of the transmission, the date and time it is sent and an identification of the business, other entity, or individual sending the message and the telephone number of the sending machine or such business, or other entity, or individual. (The telephone number provided cannot be a 900 number or any other number for which charges exceed local or long distance transmission charges).

Exigences CS-03 d'Industrie Canada

Notice: The Industry Canada label identifies certified equipment. This certification means the equipment meets certain telecommunications network protective, operational, and safety requirements as prescribed in the appropriate Terminal Equipment Technical Requirement document(s). The Department does not guarantee the equipment will operate to the user's satisfaction. Before installing this equipment, users should ensure that it is permissible for the equipment to be connected to the facilities of the local telecommunications company. The equipment must also be installed using an acceptable method of connection. The customer should be aware that compliance with the above conditions may not prevent degradation of service in some situations. Repairs to

certified equipment should be coordinated by a representative designated by the supplier. Any repairs or alterations made by the user to this equipment, or equipment malfunctions, may give the telecommunications company cause to request the user to disconnect the equipment. Users should ensure for their own protection that the electrical ground connections of the power utility, telephone lines, and internal metallic water pipe system, if present, are connected together. This precaution can be particularly important in rural areas.

⚠ ATTENTION : Users should not attempt to make such connections themselves, but should contact the appropriate electric inspection authority, or electrician, as appropriate. The Ringer Equivalence Number (REN) of this device is shown on the regulatory chassis label.

This product meets the applicable Innovation, Science and Economic Development Canada technical specifications.

The Ringer Equivalence Number (REN) indicates the maximum number of devices allowed to be connected to a telephone interface. The termination of an interface may consist of any combination of devices subject only to the requirement that the sum of the RENs of all the devices not exceed five (5).

The standard connecting arrangement code (telephone jack type) for equipment with direct connections to the telephone network is CA11A.

Remarque: L'étiquette Industrie Canaca identifie un équipement certifié. Cette certification signifie que l'équipement satisfait à certaines exigences en matière de protection, d'exploitation et de sécurité du réseau de télécommunications, conformément au(x) document(s) sur les exigences techniques relatives à l'équipement terminal. Le Ministère ne garantit pas que l'équipement donnera satisfaction à l'utilisateur. Avant d'installer cet équipement, les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils sont autorisés à connecter l'équipement aux installations de l'entreprise locale de télécommunications. L'équipement doit également être installé via une méthode de connexion appropriée. Le client doit être conscient que le respect des conditions ci-dessus ne peut pas empêcher la dégradation du service dans certaines situations. Les réparations de l'équipement certifié doivent être coordonnées par un représentant désigné par le fournisseur. Toute réparation ou modification apportée par l'utilisateur à cet équipement ou tout dysfonctionnement de l'équipement peut amener l'entreprise de télécommunications à demander à l'utilisateur de débrancher l'équipement. Pour leur propre protection, les utilisateurs doivent s'assurer que les connexions électriques à la terre du service public d'électricité, des lignes téléphoniques et, le cas échéant, des conduites d'eau métalliques internes sont raccordées ensemble. Cette précaution peut être particulièrement importante dans les zones rurales.

⚠ ATTENTION : Les utilisateurs ne doivent pas tenter d'effectuer eux-mêmes de tels raccordements, mais doivent prendre contact avec les services d'inspection électrique appropriés ou avec un électricien, selon le cas. Le numéro d'équivalence de sonnerie (REN) de cet appareil est indiqué sur l'étiquette réglementaire du châssis.

Ce produit est conforme aux spécifications techniques applicables d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Le numéro d'équivalence de sonnerie (REN) indique le nombre maximum d'appareils pouvant être connectés à une interface téléphonique. La terminaison d'une interface peut consister en n'importe quelle combinaison de dispositifs, à la seule condition que la somme des REN de tous les dispositifs ne dépasse pas cinq (5).

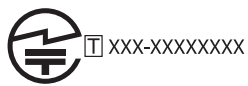
Le code de raccordement standard (type prise téléphonique) pour les appareils directement raccordés au réseau téléphonique est CA11A.

Marquage pour les télécommunications câblées/sans fil au Vietnam pour les produits homologués ICTQC



Marquage télécommunications Japon

この製品には、認定済みファックス モジュールが含まれています。



証明書番号 (XXX XXXXXXXX) は、HP アナログ ファックス アクセサリにあります。

Déclarations sans fil

- [Avis réglementaire européen](#)
- [Déclaration de conformité de la FCC – Etats-Unis](#)
- [Déclaration pour l'Australie](#)
- [Déclaration ANATEL pour le Brésil](#)
- [Déclarations au Canada](#)
- [Produits d'une puissance de 5 GHz – Industrie du Canada](#)
- [Exposition aux émissions de fréquences radio \(Canada\)](#)
- [Avis réglementaire de l'Union européenne](#)
- [Remarque pour une utilisation au Japon](#)
- [Avertissement pour une utilisation en Russie](#)
- [Déclaration pour le Mexique](#)
- [Déclaration pour Taïwan](#)
- [Déclaration pour la Corée](#)
- [Déclaration sans fil pour la Thaïlande](#)
- [Marquage pour les télécommunications câblées/sans fil au Vietnam pour les produits homologués ICTQC](#)

Avis réglementaire européen

Fonctionnalité sans fil en Europe

Pour les produits avec radio Bluetooth ou 802.11b/g/n

Ce produit fonctionne à des fréquences radio comprises entre 2 400 MHz et 2 483,5 MHz, avec une puissance de transmission de 20 dBm (100 mW) ou moins.

Pour les produits avec radio 802.11a/b/g/n



ATTENTION : Le réseau local sans fil IEEE 802.11x avec bande de fréquence de 5,15-5,35 GHz est restreint à une **utilisation en environnement intérieur uniquement** dans tous les états membres de l'Union européenne, de l'AELE (Islande, Norvège, Liechtenstein) et dans la plupart des autres pays/régions européens (p. ex. : Suisse, Turquie, République de Serbie). L'utilisation de ce type d'application WLAN en extérieur pourrait entraîner des problèmes d'interférences avec les services radio existants.

Ce produit fonctionne à des fréquences radio comprises entre 2 400 MHz et 2 483,5 MHz, et entre 5 170 MHz et 5 710 MHz, avec une puissance de transmission de 20 dBm (100 mW) ou moins.

Déclaration de conformité de la FCC – Etats-Unis

Exposure to radio frequency radiation

⚠ ATTENTION : The radiated output power of this device is far below the FCC radio frequency exposure limits. Nevertheless, the device shall be used in such a manner that the potential for human contact during normal operation is minimized.

In order to avoid the possibility of exceeding the FCC radio frequency exposure limits, human proximity to the antenna shall not be less than 20 cm during normal operation.

This device complies with Part 15 of FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION : Based on Section 15.21 of the FCC rules, changes of modifications to the operation of this product without the express approval by HP may invalidate its authorized use.

Déclaration pour l'Australie

This device incorporates a radio-transmitting (wireless) device. For protection against radio transmission exposure, it is recommended that this device be operated no less than 20 cm from the head, neck, or body.

Déclaration ANATEL pour le Brésil

Este equipamento opera em caráter secundário, isto é, não tem direito à proteção contra interferência prejudicial, mesmo de estações do mesmo tipo, e não pode causar interferência a sistemas operando em caráter primário.

Déclarations au Canada

For Indoor Use. This digital apparatus does not exceed the Class B limits for radio noise emissions from digital apparatus as set out in the radio interference regulations of the Canadian Department of Communications. The internal wireless radio complies with RSS 210 of Industry Canada.

Pour l'usage d'intérieur. Le présent appareil numérique n'émet pas de bruits radioélectriques dépassant les limites applicables aux appareils numériques de Classe B prescrites dans le règlement sur le brouillage radioélectrique édicté par le Ministère des Communications du Canada. Le composant RF interne est conforme à la norme CNR-210 d'Industrie Canada.

Produits d'une puissance de 5 GHz - Industrie du Canada

Lors de l'utilisation d'un réseau local sans fil IEEE 802.11a, ce produit est réservé à une utilisation en intérieur en raison de sa plage de fréquences, comprise entre 5,15 et 5,25 GHz. Industrie Canada recommande l'utilisation en intérieur de ce produit pour la plage de fréquences comprise entre 5,15 et 5,25 GHz afin de réduire les interférences nuisibles potentielles avec les systèmes de satellite portables utilisant le même canal. Le radar à haute puissance est défini comme étant le principal utilisateur des bandes 5,25 à 5,35 GHz et 5,65 à 5,85 GHz. Ces stations radar peuvent provoquer des interférences sur ce périphérique et/ou l'endommager.

Exposition aux émissions de fréquences radio (Canada)

AVERTISSEMENT ! Exposition aux rayonnements radiofréquence : la puissance de sortie émise par ce périphérique est inférieure aux limites fixées par Industrie Canada en matière d'exposition aux fréquences radio. Néanmoins, les précautions d'utilisation du périphérique doivent être respectées afin de limiter tout risque de contact avec une personne.

Pour éviter tout dépassement des limites fixées par Industrie Canada en matière d'exposition aux fréquences radio, la distance entre les utilisateurs et les antennes ne doit pas être inférieure à 20 cm.

AVERTISSEMENT ! Exposition aux émissions de fréquences radio. La puissance de sortie émise par ce périphérique est inférieure aux limites fixées par Industrie Canada en matière d'exposition aux fréquences radio. Néanmoins, les précautions d'utilisation du périphérique doivent être respectées afin de limiter tout risque de contact avec une personne

Avis réglementaire de l'Union européenne

La fonctionnalité de télécommunication de ce produit peut être utilisée dans les pays/régions de l'UE et de l'AELE suivants :

Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse et Royaume-Uni.

Remarque pour une utilisation au Japon

この機器は技術基準適合証明又は工事設計認証を受けた無線設備を搭載しています。

Avertissement pour une utilisation en Russie

Существуют определенные ограничения по использованию беспроводных сетей (стандарта 802.11 b/g) с рабочей частотой 2,4 ГГц: Данное оборудование может использоваться внутри помещений с использованием диапазона частот 2400-2483,5 МГц (каналы 1-13). При использовании внутри помещений максимальная эффективная изотропно-излучаемая мощность (ЭИИМ) должна составлять не более 100мВт.

Déclaration pour le Mexique

Aviso para los usuarios de México

"La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones: (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada."

Para saber el modelo de la tarjeta inalámbrica utilizada, revise la etiqueta regulatoria de la impresora.

Déclaration pour Taïwan

低功率電波輻射性電機管理辦法：

第十二條 經型式認證合格之低功率射頻電機，非經許可，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

第十四條 低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。前項合法通信，指依電信法規定作業之無線電通信。低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

在5.25-5.35 兆赫頻帶內操作之無線資訊傳輸設備，限於室內使用。

Déclaration pour la Corée

무선 전용제품:

해당 무선설비는 전파혼신 가능성이 있으므로 인명안전과 관련된 서비스는 할 수 없음.

(무선모듈제품이 설치되어있는 경우)

Déclaration sans fil pour la Thaïlande

เครื่องวิทยุคมนาคมนี้มีระดับ การแผ่คลื่นแม่เหล็กไฟฟ้า สอดคล้องตามมาตรฐานความปลอดภัย ต่อสุขภาพของมนุษย์จากการ ใช้เครื่องวิทยุคมนาคมที่คณะกรรมการกิจการโทรคมนาคมแห่งชาติประกาศกำหนด

Cet équipement de communication radio est associée à une puissance électromagnétique conforme à la norme de sécurité relative à l'utilisation de l'équipement de communication radio sur la santé de l'homme annoncée par la Commission nationale des télécommunications.

Marquage pour les télécommunications câblées/sans fil au Vietnam pour les produits homologués ICTQC



Index

A

assistance clientèle
en ligne 1, 19
Assistance clientèle HP 1, 19
assistance en ligne 1, 19
Assistance technique
en ligne 1, 19

B

Batteries incluses 21, 23

C

cartouches
De marque autre que HP 1, 13
Garantie 1, 12
recyclage 21, 23
cartouches de toner
De marque autre que HP 1, 13
Garantie 1, 12
Puce mémoire 1, 13
recyclage 21, 23
collecte des déchets 21, 24
Conformité avec l'Eurasie 29, 30, 34
consommables
contrefaçons 1, 13
De marque autre que HP 1, 13
recyclage 21, 23
consommables non-HP 1, 13
contrefaçons, consommables 1, 13

D

déclaration de sécurité 29, 30, 32
déclaration de sécurité concernant le
laser 29, 30, 32
Déclaration de sécurité concernant le
laser pour la Finlande 29, 30, 32
Déclaration EMC pour la Corée 29, 30
Déclaration EMI (Taïwan) 29, 30

Déclaration VCCI pour le Japon 29,
30, 31

F

Fiche signalétique de sécurité du
produit 21, 26

G

Garantie
cartouches de toner 1, 12
licence 1, 14
produit 2
produit. 1
remplaçables par l'utilisateur 1,
18

L

licence, logiciel 1, 14
logiciel
Contrat de licence logicielle 1, 14
lutte contre les contrefaçons,
consommables 1, 13

M

Mise au rebut, fin de vie 21, 23
Mise au rebut en fin de vie 21, 23

P

Prise en charge
en ligne 1, 19
Produit sans mercure 21, 23
Programme de gestion écologique
21
Puce mémoire, cartouches de toner
description 1, 13

R

recyclage 21, 23
matériel électronique 21, 24

Recyclage du matériel au Brésil 21,
24
recyclage du matériel électronique
21, 24
Réglementation FCC 29, 30
Restrictions de matériel 21, 23

S

Sites Web
assistance clientèle 1, 19
Fiche signalétique de sécurité du
produit 21, 26
fraudes 1, 13
site Web anti-fraude de HP 1, 13
Site Web du service des fraudes HP
1, 13

